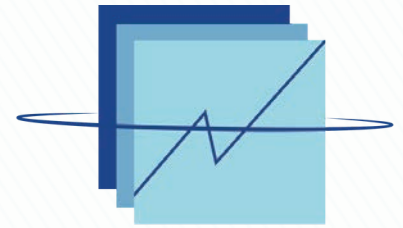


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie



ENQUÊTE NATIONALE SUR LA DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DU SÉNÉGAL (ENDES)

Version provisoire

Mars 2026



BANQUE MONDIALE

PROJET D'HARMONISATION
ET D'AMÉLIORATION DES
STATISTIQUES EN AFRIQUE
DE L'OUEST ET DU CENTRE
PHASAOC

AVANT-PROPOS

L'Etat du Sénégal, dans le but d'améliorer la connaissance des unités économiques, de faciliter la gestion et de constituer une méthode efficace d'information et d'identification de celles-ci, a décidé d'instituer un système d'immatriculation unique et un répertoire national des entreprises et associations (RNEA) par décret n°86-1014 du 19 août 1986, qui a été abrogé et remplacé par le décret n°95-364 du 14 avril 1995. En raison des exigences de cohérence et de suivi, le décret n°95-364, a été, à son tour, abrogé et remplacé par le décret n°2012-886 du 27 août 2012. Ainsi, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) assure la gestion du RNEA et est accompagnée par le Comité de Suivi et le Comité des Associés.

Parallèlement, le Centre unique de Collecte de l'Information (CUCI) a été créé en 1976 par le décret n°75-1254 d'application de la loi n° 75-83 du 30 décembre 1975. En 1999, l'arrêté ministériel n°04628 du 2 juillet 1999 oblige les entreprises à déposer leurs états financiers au CUCI. La base de données du CUCI, gérée par l'ANSD, couvre les entreprises du secteur formel non financier qui ont déposé au moins une fois leurs états financiers.

Toutefois, le dispositif mis en place ne permet pas d'avoir une information qualitative et quantitative à jour pour le suivi du dynamisme des entreprises. A cet égard, il ne facilite pas une bonne connaissance des évolutions de l'entreprise et de sa démographie. Pour pallier, en partie, ces limites, l'ANSD a réalisé une enquête nationale sur la démographie des entreprises (ENDES) dont le but est de disposer d'une situation actuelle de leur démographie. Ce rapport, issu de l'exploitation des résultats de l'enquête, donne une analyse de la dynamique de création, de la survie, et de la disparition ou cessation des entreprises, offrant ainsi une vision plus détaillée du tissu économique.

Conscient de l'aide et des précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de cette étude ne saurait être possible, l'ANSD tient à remercier les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ainsi que les responsables des entreprises visitées, pour leur bonne collaboration.

Le Directeur général de l'ANSD

Dr. Abdou DIOUF

Table des matières

AVANT-PROPOS	i
Table des matières	ii
Liste des tableaux	iv
Liste des graphiques	v
Liste des annexes	v
Résumé	vi
Sigles et Abréviations	vii
Introduction générale	1
<i>Chapitre I : Définitions et concepts</i>	3
Introduction	3
I.1 Objectifs	3
I.2 Définitions	3
I.2.1 Entreprises	3
I.2.2 Etablissements	4
I.2.3 Sociétés	4
I.3 Typologie des événements démographiques des entreprises	5
I.4 Indicateurs de suivi	7
Conclusion	7
<i>Chapitre II : Méthodologie de l'enquête et résultats de la collecte</i>	8
Introduction	8
II.1 Champ et couverture de l'enquête	8
II.2 Présentation de la base et du plan de sondage	8
II.2.1 Base de sondage	8
II.2.2 Plan de sondage	9
II.3 Echantillonnage	10
II.4 Résultats de la collecte	11
II.4.1 Répartition géographique des entreprises retrouvées	12
II.4.2 Répartition des entreprises retrouvées selon le régime juridique	13
II.4.3 Raisons des entreprises jamais actives	14
Conclusion	15
<i>Chapitre III : Modes d'acquisition des unités économiques et caractéristiques des nouvelles entreprises</i>	16
Introduction	16
III.1 Modes d'acquisition des unités économiques	16
III.2 Caractéristiques des entreprises	17
III.2.1 Localisation des entreprises	17
III.2.2 Répartition des entreprises par secteurs d'activité	17
III.2.3 Nouvelles créations par régime juridique	18
III.2.4 Nouvelles entreprises selon la taille	19
III.3 Caractéristiques socio-économiques des propriétaires ou dirigeants des nouvelles d'entreprises ...	20
III.3.1 Age des propriétaires ou dirigeants d'entreprises	20
III.3.2 Répartition des propriétaires ou dirigeants selon la nationalité	21
III.3.3 Répartition des propriétaires ou dirigeants des créations pures d'entreprises selon le sexe ...	22
III.3.4 Répartition des propriétaires ou dirigeants selon l'état matrimonial	22
III.3.5 Niveau d'instruction des propriétaires ou dirigeants des créations pures d'entreprises	23
III.4 Apport au démarrage des entreprises individuelles et GIE	24
III.4.1 Fonds de démarrage des entreprises individuelles et GIE	24
III.4.2 Fonds de démarrage suivant les branches d'activités	24
III.5 Capital des sociétés au démarrage	25
III.5.1 Capital social des sociétés par mode d'acquisition	25
III.5.2 Capital des sociétés suivant les branches d'activité	26

III.6	Personnel au démarrage.....	27
III.7	Sources de financement au démarrage.....	28
Conclusion.....		29
<i>Chapitre IV : Survie et croissance des entreprises.....</i>		<i>30</i>
Introduction.....		30
IV.1	Survie des entreprises.....	30
IV.1.1	Taux de survie par région	31
IV.1.2	Taux de survie par branche d'activité.....	32
IV.2	Analyse de la croissance des entreprises.....	33
IV.2.1	Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises	33
IV.2.2	Chiffre d'affaires par branche d'activité	34
IV.2.3	Analyse de la croissance du chiffre d'affaires des entreprises actives	35
IV.3	Changements majeurs et continuité au cours de la période 2018-2024.....	36
IV.3.1	Changements majeurs au cours de la période 2018-2024	36
IV.3.2	Continuité des entreprises.....	37
Conclusion.....		38
<i>Chapitre V : Cessation et difficultés des entreprises.....</i>		<i>39</i>
Introduction.....		39
V.1	Cessation des entreprises	39
V.1.1	Cessation par Région.....	39
V.1.2	Cessation par Forme juridique	40
V.1.3	Cessation par branche d'activité au démarrage.....	41
V.2	Années de cessation et durée de vie des entreprises fermées	42
V.2.1	Année de cessation des entreprises fermées.....	42
V.2.2	Durée de vie des entreprises fermées selon la forme juridique.....	43
V.3	Causes principales de cessation.....	43
V.4	Difficultés des entreprises.....	45
V.4.1	Répartition des entreprises en difficulté selon la forme juridique	45
V.4.2	Causes des difficultés de paiement de salaire.....	46
Conclusion.....		48
Conclusion générale		49
ANNEXES.....		51

Liste des tableaux

Tableau II-1 : Répartition de l'échantillon au niveau des régions.....	11
Tableau II-2 : Résultat des visites selon le statut des entreprises.....	12
Tableau II-3 : Résultat des visites selon le statut des entreprises retrouvées.....	12
Tableau II-4 : Répartition géographique des entreprises retrouvées (en %).....	13
Tableau III-1 : Répartition des entreprises selon le mode d'acquisition.....	16
Tableau III-2 : Répartition des nouvelles entreprises suivant les régions.....	17
Tableau III-3 : Répartition des entreprises individuelles et des GIE selon le fonds de démarrage et suivant les secteurs d'activité (en %).....	25
Tableau III-4 : Répartition des sociétés selon le capital social de démarrage et suivant le mode d'acquisition (en %).....	26
Tableau III-5 : Répartition des sociétés selon le capital social de démarrage et suivant les branches d'activité (en %).....	27
Tableau III-6 : Répartition des entreprises selon les sources de financement utilisées au démarrage (en %).....	28
Tableau IV-1 : Taux de survie des entreprises par région (en %).....	32
Tableau IV-2 : Taux de survie des entreprises par branche d'activité (en %).....	32
Tableau IV-3 : Chiffre d'affaires médian des entreprises par forme juridique.....	34
Tableau IV-4 : Chiffre d'affaires médian par branche d'activité.....	35
Tableau V-1 : Taux de fermeture par forme juridique suivant les régions (en %).....	41
Tableau V-2 : Durée de vie des entreprises fermées selon la forme juridique.....	43
Tableau V-3 : Causes de fermeture des entreprises selon la forme juridique (en %).....	44
Tableau V-4 : Causes des difficultés de paiement de salaires (en %).....	47

Liste des graphiques

Graphique II-1 : Répartition des entreprises retrouvées selon le régime juridique (en %)	14
Graphique II-2 : Principales raisons des entreprises n'ayant jamais exercé (en %)	15
Graphique III-1 : Répartition des nouvelles créations d'entreprises suivant les secteurs d'activité (en %)	18
Graphique III-2 : Répartition des nouvelles créations d'entreprises suivant les régimes juridiques (en %)	19
Graphique III-3 : Répartition des entreprises nouvellement créées selon la taille (en %)	20
Graphique III-4 : Répartition des entreprises selon l'âge du propriétaire ou dirigeant (en %)	21
Graphique III-5 : Répartition des entreprises selon la nationalité du propriétaire ou dirigeant (en %)	21
Graphique III-6 : Répartition des entreprises selon le sexe du propriétaire ou dirigeant (en %)	22
Graphique III-7 : Répartition des entreprises selon l'état matrimonial du propriétaire ou dirigeant (en %)	23
Graphique III-8 : Répartition des entreprises selon le niveau d'instruction du propriétaire ou dirigeant (en %)	23
Graphique III-9 : Répartition des entreprises individuelles et des GIE selon le fonds de démarrage (en %)	24
Graphique III-10 : Répartition des entreprises selon la taille de leurs personnels au démarrage (en %)	27
Graphique IV-1 : Taux de survie des entreprises (en %)	31
Graphique IV-2 : Taux de survie des entreprises par branche d'activité après cinq années (en %)	33
Graphique IV-3 : Répartition des entreprises actives selon la croissance moyenne du chiffre d'affaire entre 2021 et 2023 (en %)	36
Graphique IV-4 : Changement de dirigeant ou propriétaire, de localité ou région et de secteur d'activité (en %)	37
Graphique IV-5 : Continuité des entreprises (en %)	37
Graphique V-1 : Taux de fermeture des entreprises par région (en %)	40
Graphique V-2 : Taux de fermeture par forme juridique (en %)	40
Graphique V-3 : Taux de fermeture par branche d'activité au démarrage (en %)	42
Graphique V-4 : Taux de fermeture des entreprises par année (en %)	42
Graphique V-5 : Principales causes de fermeture des entreprises (en %)	44
Graphique V-6 : Répartition des entreprises en difficultés (en %)	45
Graphique V-7 : Répartition des entreprises en difficulté selon la forme juridique (en %)	46

Liste des annexes

Annexe 1 : Représentation des différents points de collecte	51
Annexe 2 : Répartition des entreprises selon la branche d'activité et la taille du personnel au démarrage (en %)	51
Annexe 3 : Répartition des entreprises selon la région et la taille du personnel au démarrage (en %)	52
Annexe 4 : Catégorisation des entreprises actives en 2024 par régime juridiques (en %)	52
Annexe 5 : Tableau récapitulatif des principaux indicateurs	53

Résumé

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a réalisé une enquête nationale sur la démographie des entreprises du Sénégal (ENDES) dont le but est de disposer d'indicateurs actuels permettant de suivre la démographie des entreprises. Les résultats de cette étude mettent en évidence la forte prédominance de la création pure comme mode d'acquisition des entreprises, représentant 96,4% au niveau national, aussi bien pour les personnes morales (96,9%) que pour les personnes physiques (96,2%). Les autres modes d'acquisition, tels que l'héritage, l'achat ou la reprise d'activité, demeurent marginaux (moins de 2% chacun).

Les taux de survie des entreprises restent relativement élevés à court terme (86,6% après un an) mais chutent progressivement à 53,8% après cinq ans, illustrant la fragilité du tissu entrepreneurial. Les personnes morales affichent un taux de survie légèrement plus faible que les personnes physiques à long terme (47,3% contre 55,1%, après cinq ans).

Sur le plan économique, le chiffre d'affaires médian montre un écart notable entre les deux formes juridiques : les personnes morales enregistrent des chiffres d'affaires annuels nettement plus élevés dès le démarrage (5 002 500 FCFA contre 1 357 550 FCFA pour les personnes physiques).

Sur la période 2018-2024, le taux de fermeture global des entreprises créées en 2018 s'établit à 27,4%, légèrement plus élevé chez les personnes morales (30,8%) que chez les personnes physiques (26,7%). Parmi les causes de cessation, le problème d'accès au financement ressort comme le facteur le plus déterminant (32,5%), suivie par la pandémie de COVID-19 (27,1%), par la dissolution volontaire (2,5%) et, dans une moindre mesure, par l'absorption et la fusion.

Sigles et Abréviations

- 3FPT** : Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique
- ADEPME** : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
- ANPEJ** : Agence nationale de la Promotion de l'Emploi des Jeunes
- ANSD** : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
- APIX** : Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux
- ASEPEX** : Agence sénégalaise de Promotion des Exportations
- BMN** : Bureau de Mise à Niveau
- BNDE** : Banque nationale de Développement Economique
- CUCI** : Centre unique de Collecte de l'Information
- DER/FJ** : Délégation à l'Entreprenariat rapide des Femmes et des Jeunes
- ENDES** : Enquête nationale sur la Démographie des Entreprises du Sénégal
- FONGIP** : Fonds de Garantie des Investissement Prioritaires
- FONSIS** : Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
- GE** : Grandes Entreprises
- GIE** : Groupement d'intérêt Economique
- IMF** : Institution de micro Finance
- ME** : Moyennes Entreprises
- NINEA** : Numéro d'identification nationale des Entreprises et Associations
- PE** : Petites Entreprises
- PHASAOC** : Programme d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre
- RNEA** : Répertoire national des Entreprises et Associations
- SA** : Sociétés anonymes
- SARL** : Sociétés à Responsabilité limitée
- SAS** : Sociétés par Actions simplifiées
- SAU** : Sociétés anonymes unipersonnelles
- SUARL** : Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée
- SYSCOA** : Système comptable Ouest africain
- TPE** : Très Petites Entreprises

Introduction générale

Le tissu économique sénégalais connaît une dynamique de transformation progressive, marquée par une diversification sectorielle croissante et la naissance de nouveaux acteurs entrepreneuriaux. Il est en permanence marqué par un flux régulier de créations, de disparitions d'entreprises, de fusion et de scission.

Dans ce contexte, la compréhension fine de la structure et de la démographie des entreprises devient un impératif stratégique pour orienter efficacement les décisions publiques et privées notamment dans la conduite des politiques publiques et le soutien au secteur privé aux fins de favoriser un développement économique inclusif et durable. Ainsi, pour disposer davantage d'informations quantitatives et qualitatives sur les phénomènes démographiques des entreprises et leurs implications dans l'économie sénégalaise, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a réalisé une enquête sur les faits affectant la vie des entreprises. Cette étude, intitulée Enquête nationale sur la Démographie des Entreprises du Sénégal (ENDES), entre dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le Programme d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOOC).

La démographie des entreprises permet de présenter l'évolution de la population des entreprises au cours du temps et de décrire les événements qui expliquent les changements. Elle permet d'analyser les mouvements de création, de survie, de croissance et de disparition des entreprises, offrant ainsi une vision dynamique du tissu économique. Elle constitue ainsi un outil indispensable pour appréhender la vitalité économique d'un territoire, en éclairant sur les facteurs de succès et d'échec entrepreneuriaux. Au-delà de ces aspects, la démographie des entreprises fournit des indicateurs clés pour évaluer la compétitivité de l'économie nationale, anticiper les mutations sectorielles et mesurer l'impact des réformes engagées.

L'enquête sur la démographie des entreprises fournit des données détaillées et actualisées sur la dynamique des entreprises, notamment leur création, la croissance, leur répartition géographique, la taille, les secteurs d'activité, les forces et les faiblesses. Elle offre une base de diagnostic et d'analyse pour l'opérationnalité des

programmes de soutien aux entreprises nationales structurées, aux petites et moyennes entreprises, aux startups, aux entreprises individuelles et aux Groupements d'Intérêt Économiques (GIE).

Ce rapport décrit, dans les deux premiers chapitres, l'objectif de l'étude, les définitions des différents concepts de la démographie des entreprises, la méthodologie de l'enquête et les résultats de la collecte des données. Le troisième chapitre du rapport donne une analyse sur les modes de création d'entreprises et les caractéristiques des entreprises nouvellement créées. Les chapitres 4 et 5 traitent de la survie des entreprises, leur croissance, leur fermeture et leurs difficultés.

Chapitre I : Définitions et concepts

Introduction

La démographie des entreprises est un champ d'étude essentiel pour comprendre les dynamiques de création, de croissance et de disparition des unités économiques au sein d'un territoire. Elle mobilise des concepts clés tels que la naissance d'entreprise, la survie, la mortalité des entreprises, ainsi que des notions statistiques fondamentales comme les taux de création et de disparition. La compréhension de ces concepts offre un cadre analytique pour le suivi de la démographie des entreprises.

Ainsi, ce chapitre présente l'objectif de l'enquête et les principales notions qui fondent l'analyse démographique des entreprises.

I.1 Objectifs

L'objectif principal de l'étude est de réaliser une analyse détaillée des principaux phénomènes liés à la vie des entreprises. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- disposer de données quantitatives et qualitatives sur la création, la mortalité, la mutation et la défaillance d'entreprises selon les secteurs d'activités ;
- mettre en exergue les principales causes des difficultés des entreprises et de leur faillite ainsi que les clés de succès des entreprises en croissance ;
- donner les caractéristiques de la cohorte d'entreprises survivantes ainsi que celle disparue durant la période considérée ;
- déterminer le profil des créateurs d'entreprises ;
- faire le point sur l'environnement économique, administratif et financier favorable à la création d'entreprises.

I.2 Définitions

I.2.1 Entreprises

Une entreprise¹ est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour la production de biens ou de services marchands. Sur le plan juridique, une entreprise

¹ Source des définitions : REGLEMENT N°01/CM/AFRISTAT/2009

est une personne physique (entreprise individuelle) ou morale (société) qui exerce pour son propre compte, une activité économique.

Une entreprise individuelle est constituée par une personne physique qui en est le propriétaire. Il est seul responsable de ses actes et il n'existe aucune séparation entre son patrimoine propre et celui de son entreprise. C'est la forme la plus rencontrée dans les catégories suivantes : commerçants, artisans, professions libérales, agents commerciaux.

I.2.2 Etablissements

Un établissement est une unité économique située en un lieu géographiquement bien distinct (ou encore géographiquement individualisée), mais juridiquement dépendant, dans lequel ou à partir duquel, sont exercées des activités de production, de vente ou de service. Il est relativement homogène et son activité principale apparaît proche du produit. Ainsi, l'établissement peut être : une usine, un magasin, un bureau, une carrière, un atelier, un entrepôt, etc.

On distingue principalement trois types d'établissements :

- **établissement unique** : il s'agit d'un établissement qui ne possède ou ne contrôle pas d'autres établissements et n'est contrôlé par aucun autre établissement. Il se confond à l'entreprise ;
- **établissement principal (ou siège social)** : il s'agit d'un établissement abritant les organes décisionnels de l'entreprise ;
- **établissement secondaire (ou succursale)** : il s'agit d'un établissement, distinct de l'établissement principal, lieu où sont exercées les activités et qui dépend juridiquement de l'entreprise mère.

I.2.3 Sociétés

Une société est une personne morale, une entité collective instituée par une ou plusieurs personnes qui conviennent, par un contrat, d'affecter à une entreprise commune des biens en vue de partager des bénéfices ou de profiter des économies qui peuvent en résulter. L'acte fondateur d'une société est la rédaction et le dépôt de ses statuts.

I.3 Typologie des évènements démographiques des entreprises

Pour suivre la dynamique des entreprises au fil du temps, il est nécessaire de comprendre les différents phénomènes ou évènements clés qui influencent leur cycle de vie. Parmi ces évènements, on peut citer :

la naissance : elle correspond à la création pure d'une nouvelle entreprise. C'est un évènement impliquant une seule entreprise après sa survenance et aucune entreprise avant sa survenance.

la disparition : elle correspond à la cessation totale d'une entreprise. C'est un évènement impliquant une seule entreprise avant sa survenance et aucune entreprise après sa survenance.

la fusion : il y a fusion d'entreprises quand les facteurs de production de plusieurs entreprises sont mis en commun pour la création d'une nouvelle entreprise. Elle implique plusieurs entreprises avant sa survenance et une nouvelle entreprise après sa survenance. L'entreprise résultante est considérée comme une naissance d'entreprise, tandis que les entreprises fusionnées sont considérées comme des cessations.

l'absorption : il y a absorption d'entreprises quand les facteurs de production d'une (ou de plusieurs) entreprises sont additionnés à ceux d'une entreprise existante. Les entreprises absorbées sont considérées comme des cessations d'entreprises.

la scission : il y a scission d'une entreprise quand les moyens de production de cette entreprise sont séparés et répartis sur une (ou plusieurs) nouvelle(s) entreprise(s), mais l'entreprise initiale continue d'être active. Les nouvelles entreprises résultantes sont considérées comme des naissances d'entreprise.

la dissolution : il y a dissolution d'une entreprise quand les moyens de production de cette entreprise sont séparés et répartis sur une (ou plusieurs) nouvelle(s) entreprise(s), l'entreprise initiale cesse son activité. Les nouvelles entreprises résultantes sont ainsi considérées comme des naissances d'entreprise.

la continuité entre deux dates : la notion de continuité est très importante pour le suivi de la démographie des entreprises et a également des répercussions sur la gestion du répertoire d'entreprises. Une unité est dite continue entre deux dates si

elle n'a subi aucun changement ou tout au plus des changements mineurs entre ces deux dates. Autrement dit, il y a continuité d'une entreprise à deux dates différentes si l'on peut considérer que les caractéristiques principales de cette entreprise n'ont fondamentalement pas varié entre ces deux dates. Ainsi, lorsqu'il y a continuité, on considère qu'il s'agit de la même entreprise, les mesures basées sur cette entreprise sont comparables dans le temps. A l'inverse, lorsqu'il y a discontinuité, on considère qu'il ne s'agit plus de la même entreprise, il y a disparition de l'entreprise ancienne et naissance de l'entreprise nouvelle.

Par convention, pour juger de la continuité d'une entreprise, trois changements sont considérés :

- **Changement d'activité principale** : un changement d'activité principale se reflète, dans un répertoire d'entreprises, par un changement, à une date déterminée, du code correspondant. Lorsqu'il y a seulement changement d'activité principale de l'entreprise, il est considéré, par convention, qu'il y a continuité de l'entreprise.
- **Changement de contrôle ou de propriétaire de l'entreprise** : d'une façon générale, un changement du contrôle d'une entreprise peut résulter de la décision, prise par le ou les responsables de l'entreprise, de la céder ou de la vendre à une autre entreprise, existante ou créée à cette occasion. Par exemple, lorsqu'un propriétaire unique prend sa retraite et vend l'entreprise à un nouvel entrepreneur. Bien que l'entrepreneur change, l'événement ne doit pas en lui-même affecter la continuité de l'entreprise, et il n'y a donc pas de création ou de disparition d'entreprises. Lorsqu'il y a seulement un changement de contrôle ou de propriété de l'entreprise, il est supposé, par convention, qu'il y a continuité de l'entreprise.
- **Changement de localisation principale (juridiction)** : il y a changement de localisation principale lorsqu'une entreprise interrompt ses activités sur le site de sa localisation principale et les reprend en un autre endroit du territoire national. Lorsqu'il y a seulement un changement de localisation principale de l'entreprise, il est retenu, par convention, qu'il y a continuité de l'entreprise.

Discontinuité : si, au moins, deux de ces caractéristiques changent sur une période donnée, alors il y a discontinuité de l'entreprise.

I.4 Indicateurs de suivi

Nombre d'entreprises actives : c'est le nombre d'entreprises en activité au cours de la période de référence (t).

Taux de création : c'est le rapport entre le nombre de créations pures d'entreprises au cours de la période de référence (t) et le nombre total d'entreprises acquises ou créées au cours de la période (t).

Taux de fermeture (ou de cessation) : c'est le rapport entre le nombre de cessation d'entreprises au cours de la période de référence (t) et le nombre d'entreprises actives au début de la période.

Taux de survie : le taux de survie à x ans est le rapport entre le nombre d'entreprises au cours de la période de référence (t) nouvellement créées en $t-x$, survivantes à x années et le nombre total d'entreprises créées en $t-x$ et ayant, au moins une fois, démarré une activité.

Conclusion

Les concepts essentiels, tels que la naissance, la disparition, la survie des entreprises et les indicateurs de mesure, constituent le fondement de toute analyse de la dynamique de la démographie des entreprises. Leurs définitions permettent de comprendre et de quantifier les phénomènes de création et de cessation d'entreprises et d'évaluer leur évolution dans le temps.

Chapitre II : Méthodologie de l'enquête et résultats de la collecte

Introduction

Ce chapitre présente l'approche méthodologique de l'enquête et les résultats de collecte de données. Plus explicitement, il s'agit de décrire le champ et la couverture de l'enquête, de spécifier le type d'enquête et la base de sondage et de donner une description du processus de l'échantillonnage. Il présente également les résultats de la collecte de données.

II.1 Champ et couverture de l'enquête

L'enquête nationale sur la démographie des entreprises (ENDES) couvre l'ensemble du territoire sénégalais. Elle concerne toutes les entreprises formelles ou informelles créées en 2018, qui sont immatriculées au Numéro d'identification nationale des Entreprises et Associations (NINEA) et qui déclarent exercer des activités marchandes.

La tenue de comptabilité permet de définir la forme d'exploitation des entreprises. A cet effet, une entreprise est dite formelle lorsqu'elle tient une comptabilité suivant un système de comptabilité normé. Elle est dite informelle lorsqu'elle ne tient pas une comptabilité suivant un système de comptabilité normé.

II.2 Présentation de la base et du plan de sondage

II.2.1 Base de sondage

La base de sondage est constituée de toutes les entreprises (personnes physiques ou personnes morales), formelles ou informelles, créées en 2018, immatriculées au Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations (NINEA) et déclarées comme des unités économiques marchandes.

La base de sondage est subdivisée en deux grands groupes :

- les entreprises qui ont fourni l'ensemble des informations économiques (chiffre d'affaires et effectifs des employés). Pour ces unités, il est procédé à un recensement et ;

- les entreprises qui ont transmis une information partielle à l'ANSD. Pour cette catégorie, un échantillonnage est effectué selon la démarche méthodologique présentée ci-après.

II.2.2 Plan de sondage

L'enquête se fait par sondage aléatoire stratifié à plusieurs degrés. D'abord le territoire est découpé en régions administratives (14 régions). Ces régions sont subdivisées en strates formées par les différentes branches d'activité qui sont :

1. Agriculture, élevage et pêche ;
2. Commerce ;
3. Industries alimentaires ;
4. Industries textiles ;
5. Autres industries ;
6. BTP ;
7. Hôtels, bars et restaurants ;
8. Transport ;
9. Télécommunications ;
10. Services fournis aux entreprises ;
11. Services personnels, divers.

Chaque région est stratifiée suivant les différentes branches d'activité des entreprises exerçant dans la région.

NAEMA² / Régions	Région 1	Région 2	Région p
Branche 1	ST_11	ST_21	ST_p1
Branche 2	ST_12	ST_22	ST_p2
,	,	,	,	,
.....
,	,	,	,	,
Branche n	ST_1n	ST_2n	ST_pn

² Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT

II.3 Echantillonnage

Pour assurer la représentativité de l'échantillon, les entreprises qui sont présentes à la fois dans le RNEA et dans le CUCI, avec leurs informations complètes (branche d'activités, chiffre, d'affaires, effectif des employés, ...) sont recensées au niveau des différentes régions. Elles constituent une strate de recensement où toutes les unités seront enquêtées. Il s'y ajoute les branches sous représentées (comptant moins de 30 entreprises) dans chaque région.

Pour le reste des entreprises, celles dont les chiffres d'affaires et les effectifs des employés sont inconnus, l'enquête est faite par sondage aléatoire stratifié. Pour chaque région, les strates de tirages sont définies par les branches d'activités des entreprises. La taille totale de l'échantillon est calculée selon la formule suivante :

$$T_{tot} = \frac{z^2 * p(1 - p) * POP}{z^2 * p(1 - p) + (POP - 1) * \mu^2}$$

POP : effectif total des entreprises dont les chiffres d'affaires et les effectifs des employés sont inconnus.

T_{tot} : taille de l'échantillon.

z: coefficient (ou quantile d'ordre 5) correspondant au niveau de confiance 95% (z=1,96 pour un niveau de confiance de 95%).

p : proportion (p=0,5).

μ : marge d'erreur ou précision de l'intervalle de confiance (2%).

Ensuite la taille de l'échantillon dans chaque région est proportionnelle à son poids dans la population totale. Pour une région p donnée, la taille est obtenue par :

$$T_p = T_{tot} * \frac{N_p}{POP}$$

N_p : nombre total des entreprises dans la région (sans compter les entreprises à recenser).

T_p : la taille du sous-échantillon dans la région p.

La taille de l'échantillon dans une strate est proportionnelle au nombre d'entreprises de la strate. Cela garantit que la répartition des branches dans l'échantillon global soit

similaire à celle dans la population totale. Ainsi, pour une région p et une branche j donnés, la taille de l'échantillon de la strate S_{pj} est donnée par :

$$T_{S_{pj}} = T_p * \frac{N_{S_{pj}}}{N_p}$$

$N_{S_{pj}}$: est le nombre total d'entreprises dans la strate S_{pj} (sans compter les entreprises à recenser).

La taille totale de l'échantillon de l'enquête nationale sur la démographie des entreprises est alors donnée par :

$$\text{taille totale Echantillon} = T_{tot} + K$$

Ou K est le nombre d'entreprises à recenser.

Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon suivant les différentes régions.

Tableau II-1 : Répartition de l'échantillon au niveau des régions

REGION	POPULATION	ECHANTILLON	RECENSEMENT	TOTAL
DAKAR	24 131	1 726	1 016	2 742
DIOURBEL	2 179	157	121	278
FATICK	380	29	113	142
KAFFRINE	412	30	46	76
KAOLACK	1 444	108	125	233
KEDOUGOU	183	14	74	88
KOLDA	440	32	104	136
LOUGA	671	52	105	157
MATAM	407	32	25	57
SAINT-LOUIS	1 149	81	114	195
SEDHIOU	205	15	72	87
TAMBACOUNDA	475	36	90	126
THIES	3 892	281	121	402
ZIGUINCHOR	908	64	81	145
TOTAL	36 876	2 657	2 207	4 864

Source : ANSD/ENDES 2025

II.4 Résultats de la collecte

La collecte de données a duré quatre (4) mois, allant du 14 mars au 14 juillet 2025, sur un échantillon de 4 864 unités. Pour cette opération, 104 agents ont été mobilisés

sur le terrain, dont 24 Chefs d'équipe et 80 agents de collecte. La région de Dakar concentre les 14 équipes et les autres (10 équipes) sont réparties entre les régions.

Les rendez-vous, dont les dates d'échéance dépassent largement la fin de la collecte constituent les 3,8% de l'échantillon (184 entreprises). Ainsi, les questionnaires soumis sont répartis suivant le résultat des visites.

Tableau II-2 : Résultat des visites selon le statut des entreprises

Résultat des visites	effectif	Pourcentage (%)
Retrouvée (active)	2102	44,9
Déménagée	42	0,9
Non retrouvée	1166	25,0
Fermée	535	11,4
N'a jamais exercé	835	17,8
Total	4680	100

Source : ANSD/ENDES 2025

Parmi les entreprises qui restent de l'échantillon (184 unités), on y ajoute les entreprises qui ont un statut déménagé (0,9%) et qui n'ont pas été enquêtées avant la fin de la collecte. Ainsi, à l'issue de la collecte, le nombre total d'entreprises retrouvées avec consentement (actives) ou fermées ou n'ayant jamais exercé, et qui sont exploitables pour les besoins de cette étude, est de 3188 soit 65,5% de l'échantillon initial (4864).

Tableau II-3 : Résultat des visites selon le statut des entreprises retrouvées

Résultat des visites	Effectif	Pourcentage (%)
Active	1818	57,0
Fermée	535	16,8
N'a jamais exercé	835	26,2
Total	3188	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

Le résultat sur le statut des entreprises retrouvées indique que 57,0% sont en activité en 2024, 16,8% sont fermées (cessation définitive d'activité) et 26,2% n'ont jamais exercé (ou n'ont pas encore démarré une activité) depuis leurs créations.

II.4.1 Répartition géographique des entreprises retrouvées

L'analyse de la répartition des entreprises retrouvées révèle une certaine disparité entre les régions. En effet, parmi les entreprises retrouvées, presque la moitié est

concentrée dans la région de Dakar (49,4%). Les régions de Thiès, Diourbel, Kaolack et Saint-Louis suivent et regroupent chacune moins d'un cinquième des entreprises retrouvées à Dakar, en concentrant respectivement 9,8%, 6,4%, 5,7% et 4,5%. Les entreprises sont faiblement implémentées dans les autres régions, notamment à Matam (1,1%), Kaffrine (2,1%), Sédhiou (2,2%), Kédougou (2,3%) et Tambacounda (2,7%).

Les résultats montrent également une répartition similaire suivant les régions, quel que le statut de l'entreprise (active, fermée ou jamais exercé). En effet, la région de Dakar concentre plus la moitié des entreprises fermées (55,3%), jamais en exercice (53,3%) et un peu moins de la moitié des entreprises actives (45,8%). Les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack s'en suivent, quel que soit l'état de l'entreprise considéré. La région de Louga renferme aussi une part importante (4,1%) des entreprises qui n'ont jamais exercé d'activité depuis leurs créations.

Tableau II-4 : Répartition géographique des entreprises retrouvées (en %)

REGIONS	Résultat visite			Total
	Active	Fermée	Jamais exercé	
DAKAR	45,8	55,3	53,3	49,4
DIOURBEL	6,3	6,9	6,5	6,4
FATICK	4,1	3,2	3,8	3,9
KAFFRINE	2,7	1,3	1,2	2,1
KAOLACK	5,0	4,1	8,1	5,7
KEDOUGOU	2,4	3,0	1,8	2,3
KOLDA	4,4	1,1	1,8	3,2
LOUGA	3,9	2,4	4,1	3,7
MATAM	0,9	0,8	1,6	1,1
SAINT-LOUIS	5,3	4,3	3,0	4,5
SEDHIOU	2,5	2,4	1,4	2,2
TAMBACOUNDA	2,8	2,1	3,0	2,7
THIES	10,2	11,0	7,9	9,8
ZIGUINCHOR	3,7	2,1	2,5	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

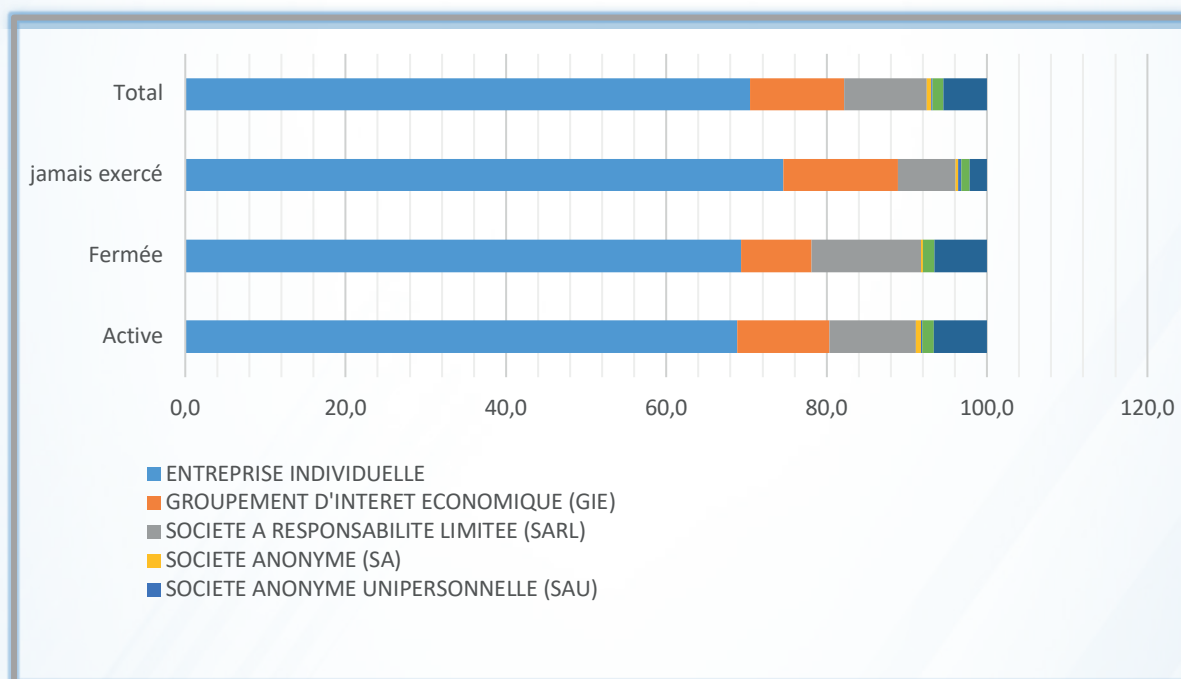
II.4.2 Répartition des entreprises retrouvées selon le régime juridique

Les entreprises individuelles sont les unités prédominantes dans le tissu économique sénégalais. Ainsi, sur dix (10) entreprises retrouvées, plus de sept (7) sont des unités

individuelles (70,4%). Les groupements d'intérêt économique (GIE) et les sociétés à responsabilité limitée (SARL) suivent avec respectivement 11,8% et 10,3%. Les résultats soulignent aussi une faible présence des sociétés anonymes (SA) et des sociétés anonymes unipersonnelles (SAU) parmi les entreprises retrouvées, avec des parts respectifs de 0,5% et 0,2%.

L'analyse selon le statut de l'entreprise (active, fermée ou jamais exercé) montre une répartition presque similaire suivant les régimes juridiques. En effet, quel que soit le statut, les entreprises individuelles dominent majoritairement avec 68,8% des entreprises actives, 69,4% des entreprises fermées et 74,6% des unités retrouvées inactives depuis leurs créations. L'enquête révèle, cependant, que les sociétés anonymes (SA) et les sociétés anonymes unipersonnelles (SAU) sont moins présentes dans les entreprises fermées, occupant ainsi 0,2%.

Graphique II-1 : Répartition des entreprises retrouvées selon le régime juridique (en %)



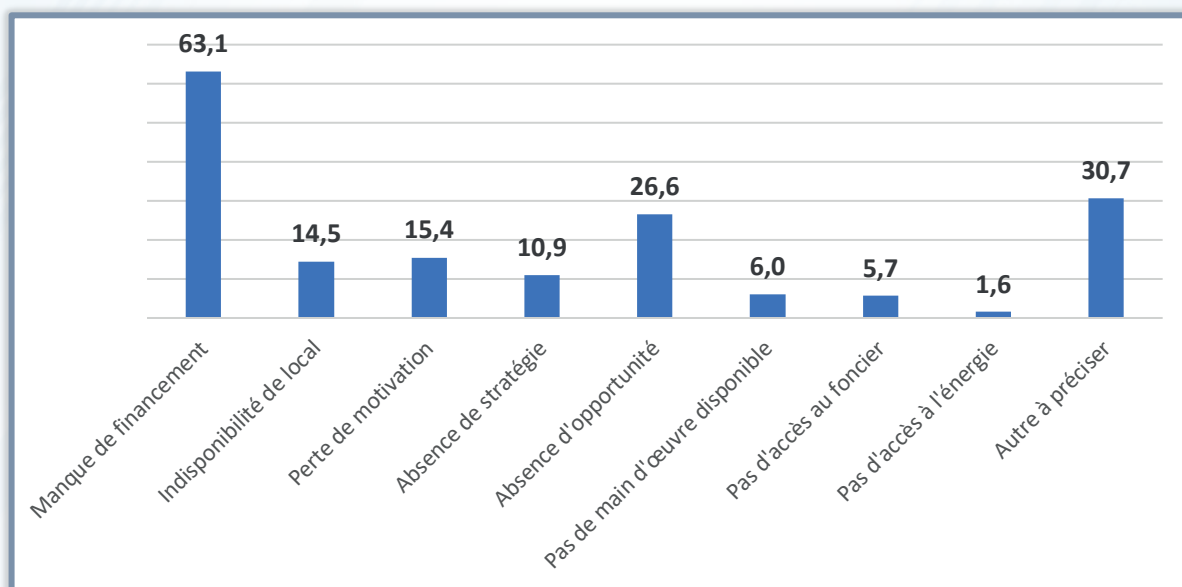
Source : ANSD/ENDES 2025

II.4.3 Raisons des entreprises jamais actives

Parmi les entreprises retrouvées, une part importante (26,2%) n'a jamais exercé d'activité depuis leurs créations. L'analyse des principales raisons révèle que plus de la moitié (63,1%) des propriétaires ou dirigeants ont avancé le manque de financement comme principale raison de n'avoir jamais exercé une activité. D'autres

raisons sont aussi soulevées par certains propriétaires ou dirigeants : absence d'opportunité (26,6%), perte de motivation (15,4%), indisponibilité de local (14,5%), absence de stratégie (10,9%), pas de main d'œuvre disponible (6,0%), pas d'accès au foncier (5,7%) etc.

Graphique II-2 : Principales raisons des entreprises n'ayant jamais exercé (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

Conclusion

L'enquête combine un sondage aléatoire stratifié pour les entreprises dont le chiffre d'affaires et l'effectif des employés sont inconnus et un recensement pour celles disposant d'informations complètes (chiffres d'affaires et effectifs des employés). Sur les 4 864 entreprises de l'échantillon initial, 3 188 (65,5%) ont fourni des données exploitables, dont 57,0% sont actives, 16,8% fermées et 26,2% n'ont jamais exercé. Parmi ces dernières, 63,1% des dirigeants citent le manque de financement comme principale cause.

Chapitre III : Modes d'acquisition des unités économiques et caractéristiques des nouvelles entreprises

Introduction

Le chapitre analyse les modes de création d'entreprises, les caractéristiques des entreprises nouvellement créées en 2018, notamment leurs modes de financement au démarrage, leur répartition géographique et par secteurs d'activité. Il présente également les caractéristiques socio-économiques des propriétaires ou dirigeants des nouvelles entreprises.

III.1 Modes d'acquisition des unités économiques

L'analyse des modes d'acquisition des entreprises révèle une forte prédominance de la création pure, soit 96,4% des nouvelles créations, traduisant une dynamique entrepreneuriale fondée sur l'initiative individuelle pour des logiques d'auto-emploi ou de réponse à des opportunités de marché. L'héritage ou don ne représente que 1,2% des nouvelles acquisitions d'entreprises ; ce qui témoigne d'une faible transmission intergénérationnelle des entreprises. L'achat de fonds existants (0,6%), la reprise d'activité (0,4%), la scission (0,2%) et la fusion (0,1%) constituent à peine plus de 1% du total, marquant un faible développement des mécanismes de rachat ou de consolidation.

Ainsi, l'analyse laisse apparaître un tissu économique centré sur la création de nouvelles structures plutôt que sur la reprise ou la consolidation d'actifs existants.

Tableau III-1 : Répartition des entreprises selon le mode d'acquisition

Mode d'acquisition	Part (%)
Création pure	96,4
Acquisition par héritage ou don	1,2
Achat d'un fond existant	0,6
Reprise d'activité	0,4
Par scission d'une autre entreprise	0,2
Par fusion d'entreprises	0,1
Autre à préciser	1,1
Total	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

III.2 Caractéristiques des entreprises

III.2.1 Localisation des entreprises

Le tableau ci-dessous présente la répartition des nouvelles créations d'entreprises selon les régions du Sénégal, et met en évidence une forte concentration à Dakar, qui totalise à elle seule 67,6% des unités. La région de Thiès arrive en deuxième position avec 10,3%, suivie de Diourbel (4,9%) et Kaolack (4,6%). Les régions de l'intérieur telles que Matam (1,0%), Kédougou (0,5%) ou Sédhiou (0,5%) abritent des parts très faibles.

L'analyse montre également que les créations pures sont prédominantes, quelle que soit la région considérée. En effet le taux³ de création pure tourne entre 90,1% et 100% dans les régions.

Tableau III-2 : Répartition des nouvelles entreprises suivant les régions

Régions	Nouvelles créations	
	Part (%)	Taux de création pure (%)
DAKAR	67,6	97,4
THIES	10,3	95,9
DIOURBEL	4,9	95,2
KAOLACK	4,6	94,3
SAINT-LOUIS	2,7	94,3
ZIGUINCHOR	2,2	100,0
LOUGA	1,6	90,1
FATICK	1,2	96,0
KOLDA	1,1	95,8
TAMBACOUNDA	1,0	94,2
MATAM	1,0	95,6
KAFFRINE	0,9	95,9
SEDHIOU	0,5	99,0
KEDOUGOU	0,5	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

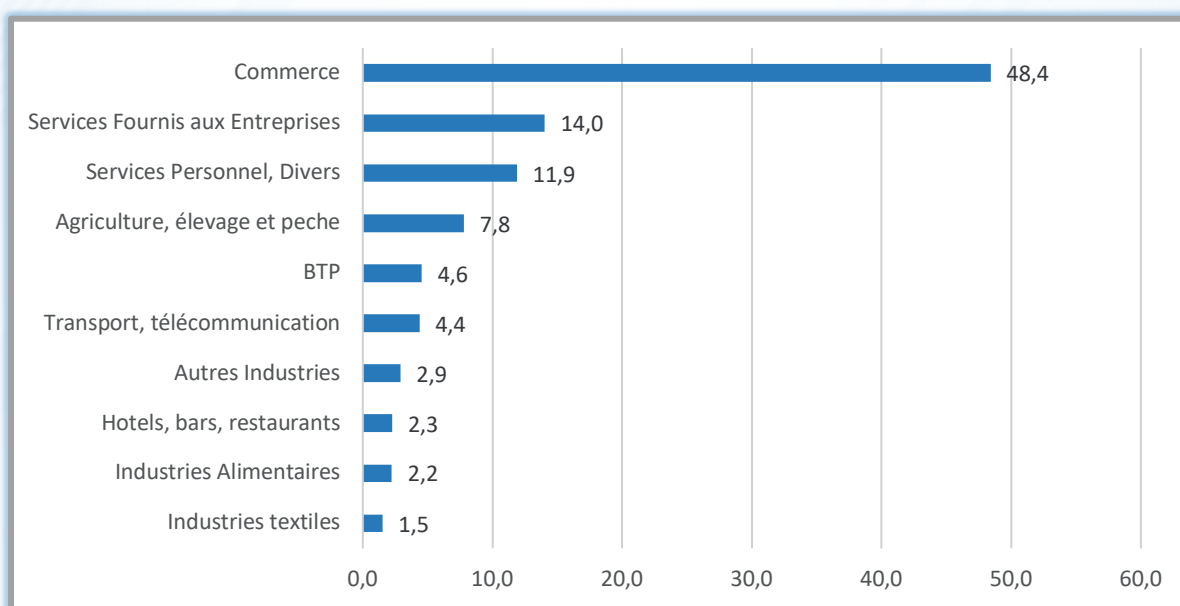
III.2.2 Répartition des entreprises par secteurs d'activité

Le secteur du commerce domine largement dans les créations d'entreprises (48,4%), reflétant son importance dans l'économie, notamment dans les activités informelles ou de petites entreprises. Les services fournis aux entreprises (14,0%) ainsi que les services aux particuliers et divers (11,9%) occupent également une place significative,

³ Le taux de création pure est le rapport entre le nombre de création pure d'entreprises et le nombre total de créations (tous les modes d'acquisition).

soulignant le dynamisme du secteur tertiaire. Les secteurs des BTP et des transports et télécommunication représentent respectivement 4,6% et 4,4%. Le secteur primaire regroupant l'agriculture, l'élevage et la pêche concentre 7,8% des nouvelles créations enregistrées au NINEA durant la période de référence. Les industries alimentaires (2,3%), les industries textiles (1,5%), les autres industries (2,9%) et le secteur hôtellerie, bars et restaurants (2,3%) enregistrent moins de créations.

Graphique III-1 : Répartition des nouvelles créations d'entreprises suivant les secteurs d'activité (en %)



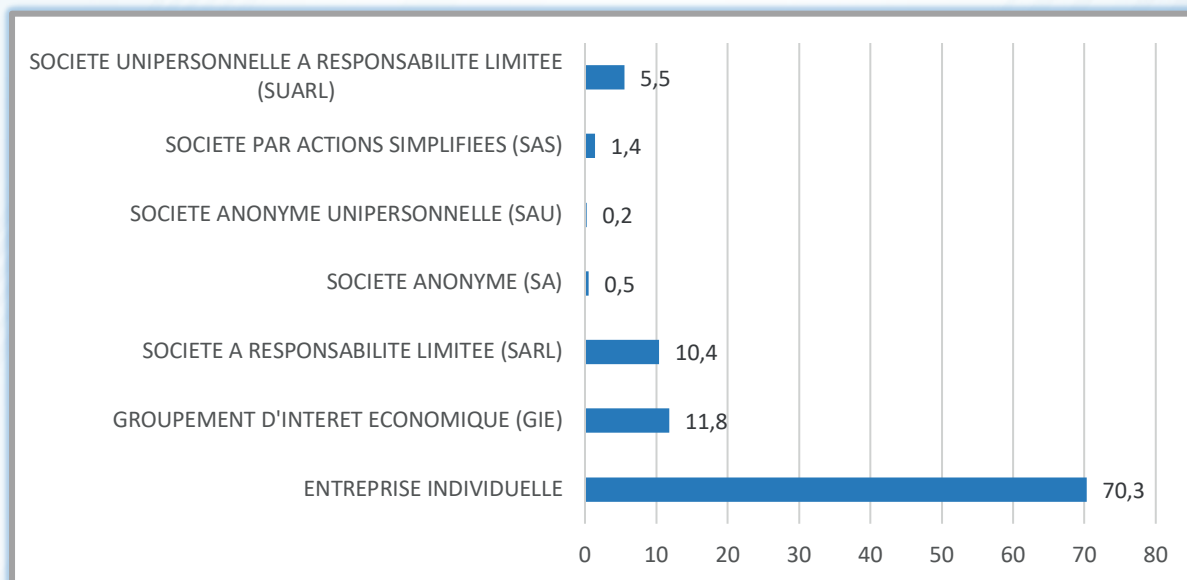
Source : ANSD/ENDES 2025

III.2.3 Nouvelles créations par régime juridique

Selon le régime juridique, il est noté une nette prédominance des entreprises individuelles, représentant 70,3% des nouvelles créations. Cela montre que la grande majorité des entrepreneurs optent pour une structure simple, souvent utilisée dans les petites activités ou dans le secteur informel. Les Groupements d'Intérêt Économique (GIE) viennent en deuxième position avec 11,8%, indiquant un certain engouement vers les organisations collectives, notamment dans les zones rurales. Les SARL occupent 10,4%, ce qui montre qu'un nombre non négligeable d'entrepreneurs choisissent une forme juridique plus structurée, adaptée aux petites et moyennes entreprises. En revanche, les régimes juridiques plus complexes comme la SA (0,5%), la SAU (0,2%) ou la SAS (1,4%) sont très peu représentées, probablement en raison des exigences juridiques et financières qu'elles impliquent. Enfin, les SUARL

représentent 5,5%, offrant une alternative individuelle à responsabilité limitée, bien que moins populaire que l'entreprise individuelle.

Graphique III-2 : Répartition des nouvelles créations d'entreprises suivant les régimes juridiques (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

III.2.4 Nouvelles entreprises créées selon la taille

Les entreprises nouvellement créées sont quasiment constituées par des Très Petites Entreprises⁴ (TPE), qui représentent 98,9% du total (cf. Graphique III-3). Cela montre qu'entre 2018 et 2024, l'entrepreneuriat est majoritairement porté par de petites initiatives, souvent individuelles, nécessitant peu de moyens financiers et humains. Les Petites Entreprises⁵ (PE) (0,6%), les Moyennes Entreprises⁶ (ME) (0,4%) et les Grandes Entreprises⁷ (GE) (0,1%) sont très peu représentées. Cette répartition traduit une structure économique dominée par le petit entrepreneuriat, en termes de nombre d'entreprises. Cependant, en termes de chiffre d'affaires, les grandes entreprises concentrent l'essentiel des recettes des ventes réalisées par unités économiques établies au Sénégal⁸.

⁴ TPE : Chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de FCFA

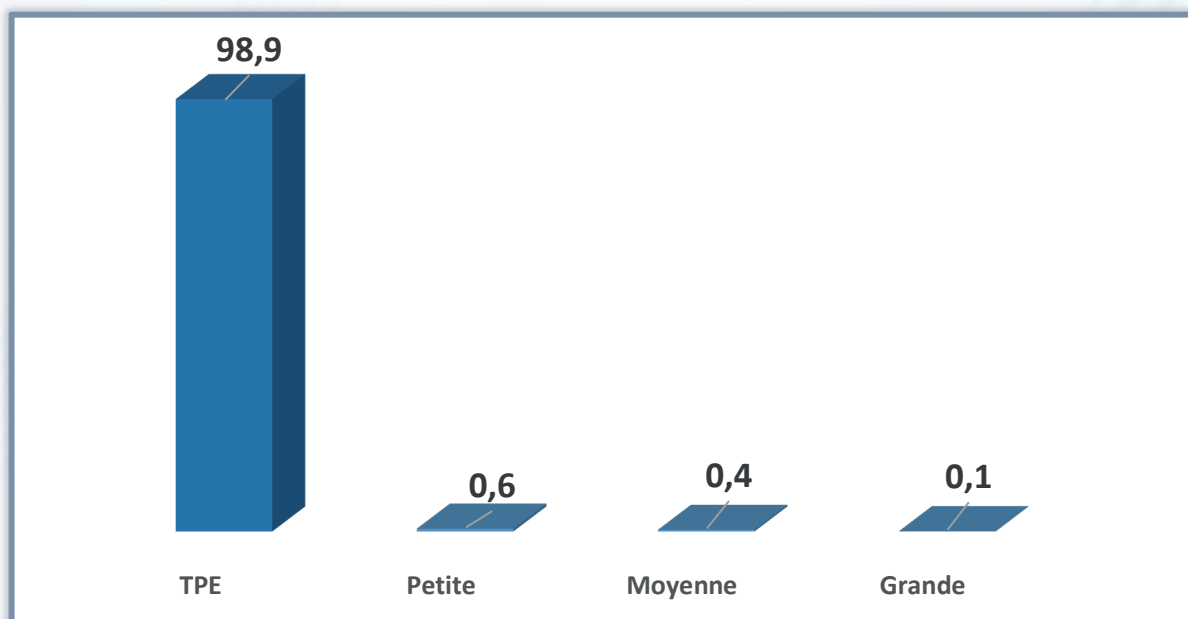
⁵ PE : Chiffre d'affaires supérieur à 100 millions et inférieur ou égal à 500 millions de FCFA

⁶ ME : Chiffre d'affaires supérieur à 500 millions et inférieur ou égal à 2 milliards de FCFA

⁷ GE : Chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de FCFA

⁸ Selon le RGE 2016, les grandes entreprises réalisent près de 70% du chiffre d'affaires global des entreprises.

Graphique III-3 : Répartition des entreprises nouvellement créées selon la taille (en %)



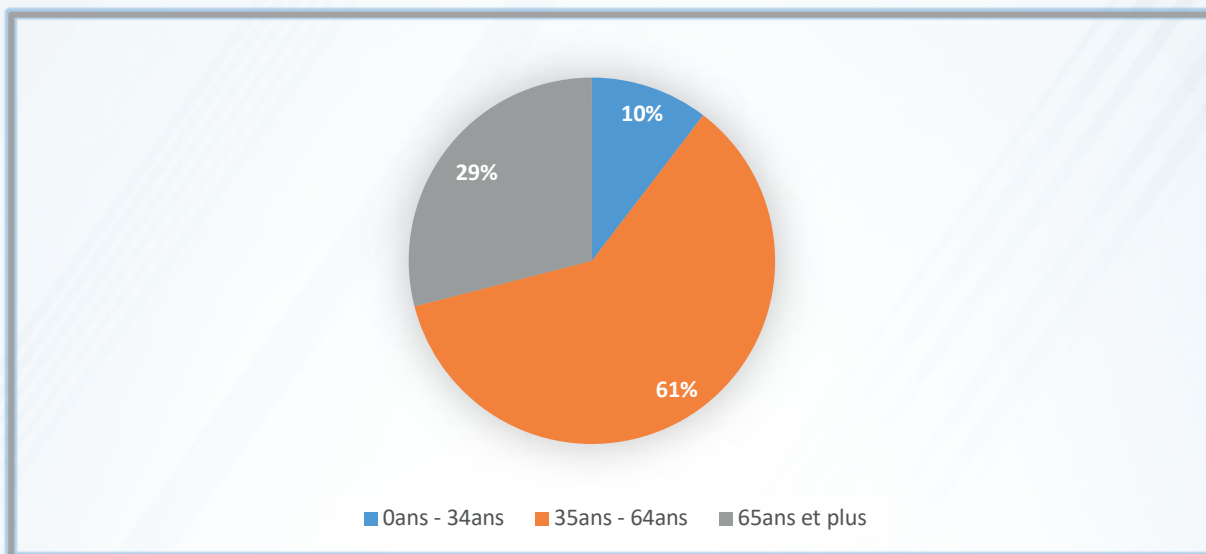
Source : ANSD/ENDES 2025

III.3 Caractéristiques socio-économiques des propriétaires ou dirigeants des nouvelles d'entreprises

III.3.1 Age des propriétaires ou dirigeants d'entreprises

Le graphique ci-dessous montre que les propriétaires ou dirigeants d'entreprises au Sénégal sont majoritairement âgés de 35 à 64 ans (60,6%), ce qui correspond à la tranche d'âge la plus active professionnellement. Les 65 ans et plus occupent une part significative avec 29%, soulignant la présence de personnes expérimentées à la tête des structures. En revanche, les jeunes de moins de 35 ans sont peu représentés (10,4%), reflétant un accès moins fréquent des jeunes aux postes de dirigeants ou de propriétaires d'entreprises.

Graphique III-4 : Répartition des entreprises selon l'âge du propriétaire ou dirigeant (en %)

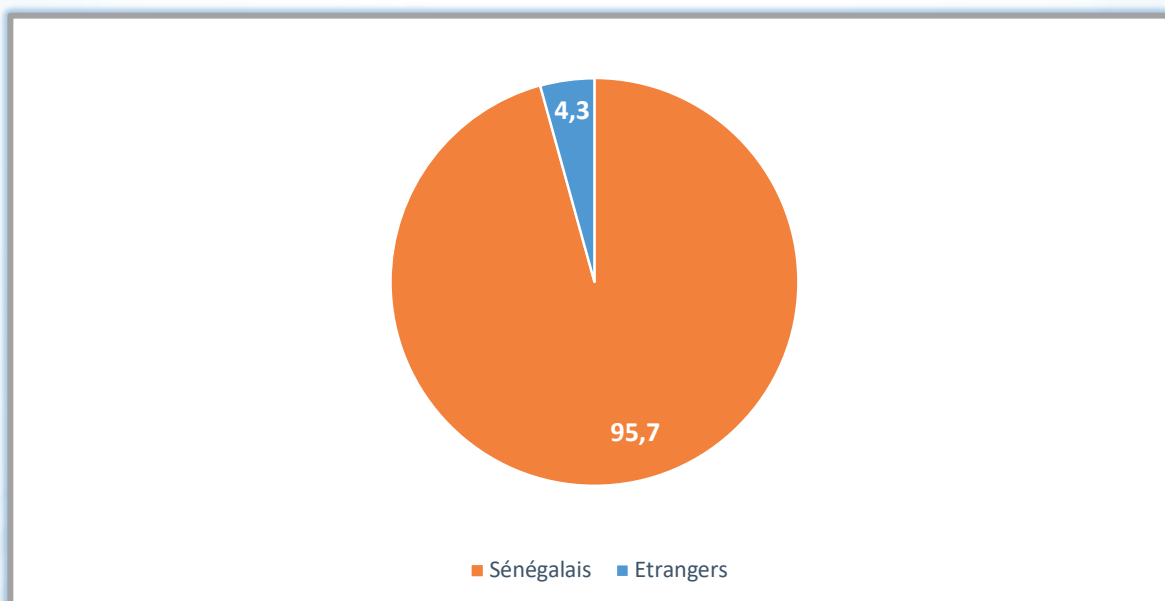


Source : ANSD/ENDES 2025

III.3.2 Répartition des propriétaires ou dirigeants selon la nationalité

Le graphique ci-dessous donne la répartition des entreprises selon les nationalités des propriétaires ou dirigeants d'entreprise. Il indique que la grande majorité des propriétaires ou dirigeants des entreprises au Sénégal sont de nationalité sénégalaise (95,7%) et que seuls 4,3 % sont étrangers.

Graphique III-5 : Répartition des entreprises selon la nationalité du propriétaire ou dirigeant (en %)

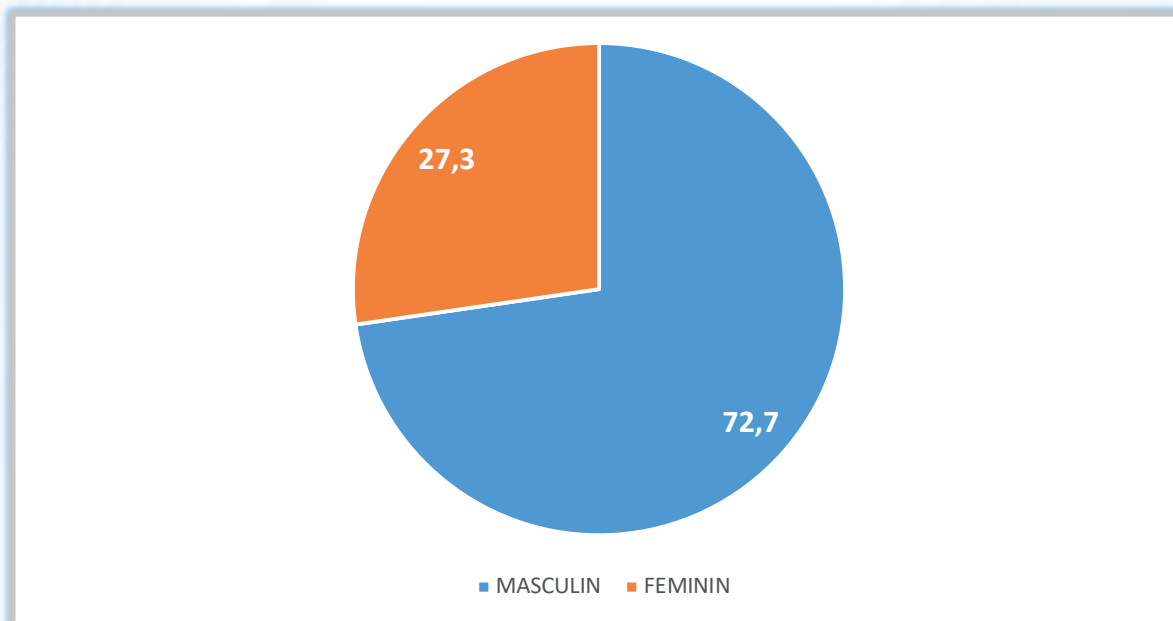


Source : ANSD/ENDES 2025

III.3.3 Répartition des propriétaires ou dirigeants des créations pures d'entreprises selon le sexe

Au Sénégal, les entreprises dirigées par les hommes représentent 72,7 %, alors que celles sous la direction ou la propriété des femmes constituent 27,3%. Cela reflète une prédominance masculine dans les fonctions managériales.

Graphique III-6 : Répartition des entreprises selon le sexe du propriétaire ou dirigeant (en %)

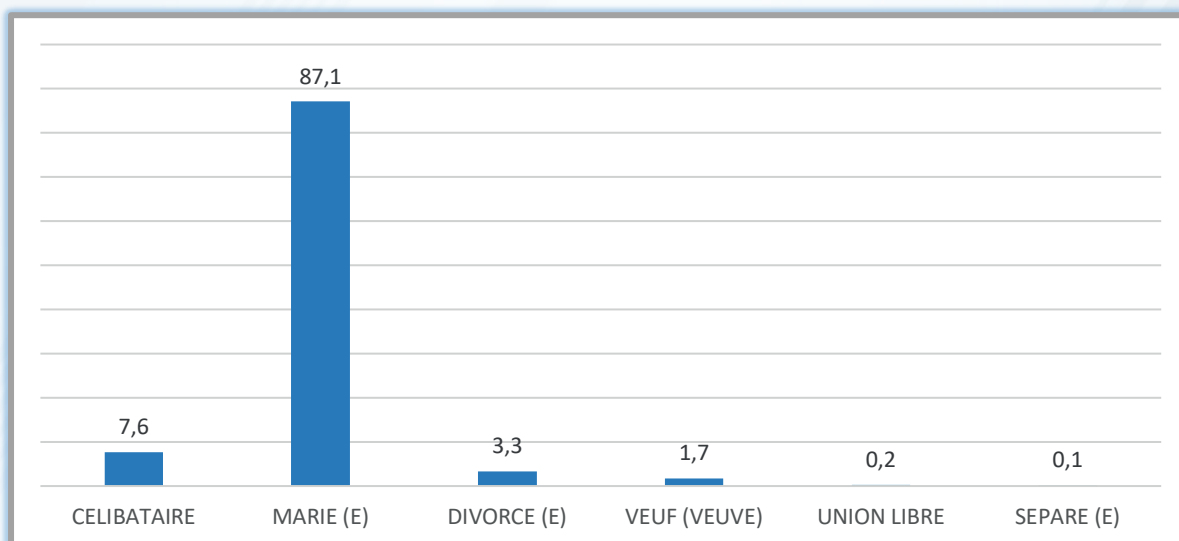


Source : ANSD/ENDES 2025

III.3.4 Répartition des propriétaires ou dirigeants selon l'état matrimonial

Le graphique ci-dessous souligne que la majorité des propriétaires ou dirigeants des entreprises au Sénégal est constituée de mariés (87,1%). Les célibataires viennent en deuxième position avec 7,6%, suivis des divorcés(es) (3,3%). Les veufs(ves) représentent 1,7%, tandis que les personnes en union libre (0,2%) ou séparées (0,1%) sont faiblement représentées.

Graphique III-7 : Répartition des entreprises selon l'état matrimonial du propriétaire ou dirigeant (en %)

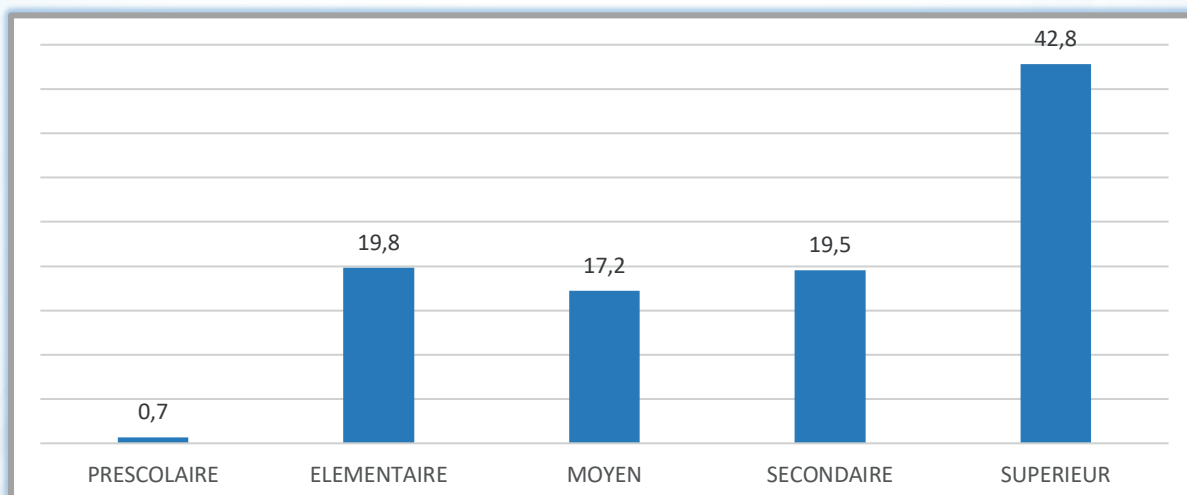


Source : ANSD/ENDES 2025

III.3.5 Niveau d'instruction des propriétaires ou dirigeants des créations pures d'entreprises

Selon le niveau d'instruction, près de la moitié (42,8 %) des propriétaires ou dirigeants d'entreprises au Sénégal ont atteint un niveau d'étude supérieur ; ce qui souligne l'importance de la formation avancée dans l'accès aux postes de responsabilité au Sénégal. Les niveaux élémentaires (19,8%), secondaires (19,5%) et moyens (17,2%) se répartissent de manière relativement équilibrée. Le niveau préscolaire reste très minoritaire, avec seulement 0,7 %.

Graphique III-8 : Répartition des entreprises selon le niveau d'instruction du propriétaire ou dirigeant (en %)



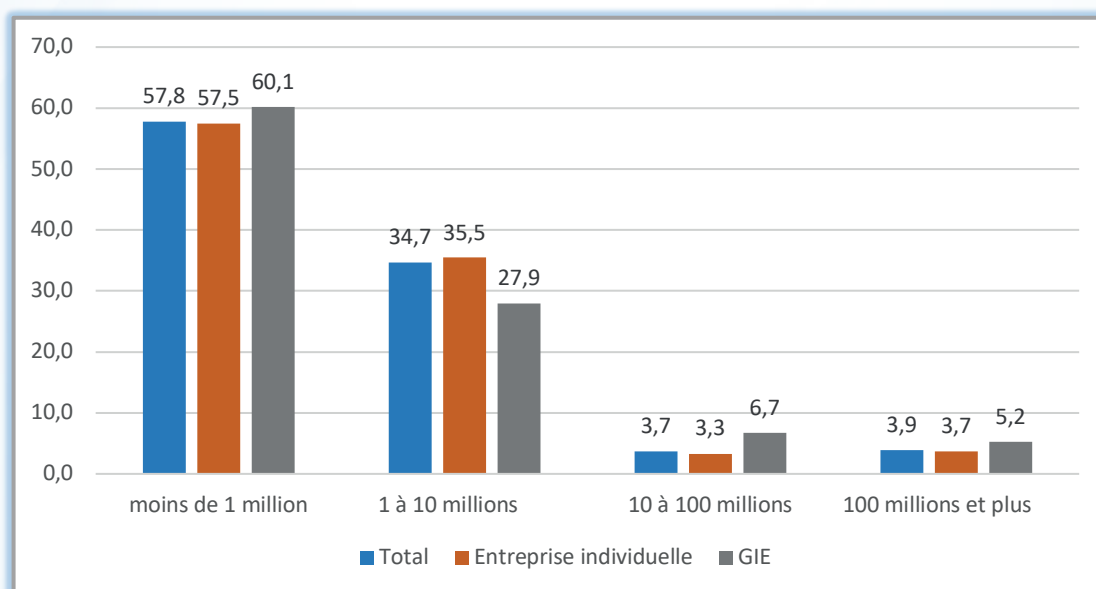
Source : ANSD/ENDES 2025

III.4 Apport au démarrage des entreprises individuelles et GIE

III.4.1 Fonds de démarrage des entreprises individuelles et GIE

La majorité des entreprises, qu'elles soient individuelles ou constituées en GIE, sont constituées avec de faibles capitaux. En effet, 57,5% des entreprises individuelles et 60,1% des GIE ont été mis en place avec un fonds inférieur à 1 million FCFA, confirmant la prédominance des micro-unités. La tranche de 1 à 10 millions⁹ reste secondaire, avec 35,5% pour les entreprises individuelles et 27,9% pour les GIE. Les entreprises démarrant avec des capitaux plus importants (10 millions et plus) demeurent marginales, représentant 7,0% des entreprises individuelles et 11,9% des GIE.

Graphique III-9 : Répartition des entreprises individuelles et des GIE selon le fonds de démarrage (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

III.4.2 Fonds de démarrage suivant les branches d'activités

La répartition des entreprises (individuelles et GIE) selon leurs fonds de démarrage révèle une nette prédominance des entreprises dont le capital est inférieur à un million, qui représentent plus de 50,0% dans tous les secteurs d'activité, sauf dans le transport et télécommunication (32,3%). L'analyse souligne aussi que les secteurs du transport et télécommunication (58,9%), du commerce (37,9%) et de l'agriculture, élevage et pêche (36,1%) occupent des proportions importantes des entreprises

⁹ Sauf indication contrainte, les montants sont donnés en FCFA dans la suite du document.

démarrant avec des fonds compris entre 1 et 10 millions. Les niveaux plus élevés de capital au démarrage apparaissent principalement dans les hôtels et restaurants, où 8,5% des entreprises se situent dans la tranche de 10 à 100 millions et dans les BTP où 10,4% dépassent les 100 millions.

Tableau III-3 : Répartition des entreprises individuelles et des GIE selon le fonds de démarrage et suivant les secteurs d'activité (en %)

Branche d'activité	Fonds de démarrage				Total
	Moins de 1 million	1 à 10 millions	10 à 100 millions	100 millions et plus	
Agriculture, élevage et pêche	51,5	36,1	6,2	6,3	100
Autres Industries	66,6	26,2	5,5	1,8	100
BTP	59,2	30,3	0,1	10,4	100
Commerce	55,1	37,9	3,7	3,3	100
Transport, télécommunication	32,3	58,9	6,0	2,7	100
Hôtels, bars, restaurants	71,9	19,0	8,5	0,7	100
Services Fournis aux Entreprises	59,7	32,7	2,7	4,9	100
Services Personnel, Divers	71,1	24,6	1,7	2,6	100
Total	57,8	34,7	3,7	3,8	100

Source : ANSD/ENDES 2025

III.5 Capital des sociétés au démarrage

III.5.1 Capital social des sociétés par mode d'acquisition

Globalement, les sociétés sénégalaises sont caractérisées par une forte concentration d'entreprises démarrant avec un capital social situé entre 1 et 10 millions (87,2%). Les sociétés débutant avec un capital compris entre 10 et 100 millions représentent 7,3% et celles avec un capital supérieur ou égal à 100 millions ne constituent que 0,6%. Il faut, cependant, noter qu'il existe une part non négligeable (4,9%) de sociétés qui démarre avec moins de 1 million. L'analyse du capital social suivant le mode d'acquisition met en évidence la prédominance des sociétés à capital de niveau intermédiaire (1 à 10 millions), avec 97,9% dans les « autres¹⁰» mode d'acquisition et 87,0% dans les cas de création¹¹ (créations pures, fusions et scissions). La tranche de 10 à 100 millions reste secondaire dans les créations pures (7,4%) et dans les autres

¹⁰ Les modalités « Acquisition par héritage ou don », « Achat d'un fonds existant » et « Reprise d'activité » sont regroupées dans « autres à préciser » du fait de leur faible effectif

¹¹ Les modalités « Scission d'une autre entreprise » et « fusion d'entreprises » sont comptabilisées dans les créations pures du fait de leur faible effectif

modes (2,1%). Les entreprises nécessitant de très grands capitaux (100 millions et plus) demeurent rares.

Tableau III-4 : Répartition des sociétés selon le capital social de démarrage et suivant le mode d'acquisition (en %)

Capital Social	Modes d'acquisition		Total
	Création	Autres acquisitions	
Moins de 1 million	5,0	0,0	4,9
1 à 10 millions	87,0	97,9	87,2
10 à 100 millions	7,4	2,1	7,3
100 millions et plus	0,6	0,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

III.5.2 Capital des sociétés suivant les branches d'activité

Globalement, 87,2% des sociétés démarrent avec un capital compris entre 1 et 10 millions, confirmant la prédominance des structures à capital modère et la rareté des investissements lourds, réservés à quelques secteurs plus capitalistiques. Suivant les branches d'activité, l'analyse de la répartition des fonds de démarrage révèle une forte concentration des sociétés avec capitaux situés entre 1 à 10 millions, dominant largement tous les secteurs, avec des proportions dépassant 75%. Cependant, elle indique également une faible présence des sociétés à capital inférieur à 1 million, principalement observées dans les services fournis aux entreprises (10,1%) et dans le commerce (9,6%). La tranche de 10 à 100 millions apparaît davantage dans l'agriculture (23,8%), le commerce (11,4%) et l'industrie¹² (7,1%), traduisant des besoins plus importants en ressources au démarrage. Tandis que les investissements dépassant 100 millions sont rares et se retrouvent essentiellement dans l'industrie (2,0%).

¹² "Industries" regroupe les industries alimentaires, les industries textiles et les autres industries

Tableau III-5 : Répartition des sociétés selon le capital social de démarrage et suivant les branches d'activité (en %)

Branche d'activité	Capital social				Total
	Moins de 1 million	1 à 10 millions	10 à 100 millions	100 millions et plus	
Agriculture, élevage et pêche	0,0	76,2	23,8	0,0	100,0
Industries	0,0	90,8	7,1	2,0	100,0
BTP	0,0	96,5	3,1	0,4	100,0
Commerce	9,6	78,1	11,4	0,9	100,0
Transport, télécommunication	0,3	96,8	2,6	0,3	100,0
Hôtels, bars, restaurants	0,0	96,7	3,3	0,0	100,0
Services Fournis aux Entreprises	10,1	86,3	3,1	0,6	100,0
Services Personnel, Divers	0,6	93,7	5,4	0,3	100,0
Total	4,9	87,2	7,3	0,6	100,0

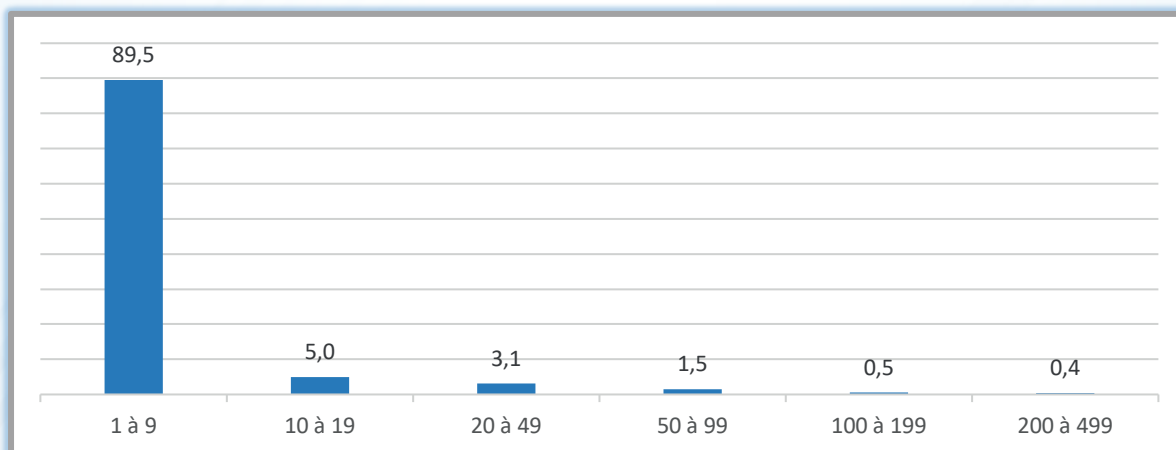
Source : ANSD/ENDES 2025

III.6 Personnel au démarrage

L'analyse de la répartition des entreprises selon la taille de leur personnel met en évidence une prédominance des entreprises de très petite taille au démarrage. En effet, 89,5% des entreprises emploient entre 1 et 9 personnes ; ce qui traduit une forte concentration des unités économiques dans la catégorie des microentreprises.

Les entreprises de 10 à 19 employés ne représentent que 5,0%, tandis que celles ayant un effectif compris entre 20 et 49 salariés constituent 3,1%. Au-delà de 50 employés, les proportions deviennent marginales, avec 1,5% pour les entreprises de 50 à 99 employés, 0,5% pour celles de 100 à 199 employés et seulement 0,4% pour les structures de 200 à 499 employés.

Graphique III-10 : Répartition des entreprises selon la taille de leurs personnels au démarrage (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

III.7 Sources de financement au démarrage

Les sources de financement des entreprises au démarrage reposent très largement sur les fonds propres des promoteurs (près de 85,0%), confirmant une forte dépendance à l'épargne personnelle. Les parents et amis constituent la deuxième source (11,8%) ; ce qui souligne l'importance du soutien familial et des réseaux de proximité. Le recours aux financements structurés reste très limité : seuls 10,5% des entreprises ont accédé à un prêt bancaire et moins de 1% à un crédit auprès des IMF, tandis que le crédit-bail (0,7%), les subventions (1,3%) et les appuis de la DER/FJ (1,2%) sont rarement mobilisés. Cette structure traduit une faible diversification des sources de financement, une difficulté d'accès au crédit institutionnel et une prédominance des mécanismes informels, limitant ainsi la capacité des entreprises à démarrer avec des ressources financières conséquentes.

Tableau III-6 : Répartition des entreprises selon les sources de financement utilisées au démarrage (en %)

les sources de financement au démarrage	Pourcentage
Prêt bancaire	10,5
Prêt auprès des IMF	0,9
Crédit-bail	0,7
Fonds propre	85,0
Parents ou amis	11,8
Subventions	1,3
Financement de la DER/FJ	1,2
Autre à préciser	2,7

Source : ANSD/ENDES 2025

Conclusion

L'analyse des modes d'acquisition d'entreprises au Sénégal révèle une prédominance écrasante de la création pure, qui concerne 96,4% des entrepreneurs. Cette tendance illustre une forte vitalité entrepreneuriale, portée par des initiatives individuelles. Les autres formes d'acquisition (héritage, achat ou reprise d'entreprise, fusion ou scission) restent marginales. Sur le plan territorial, la forte concentration à Dakar (50%) confirme le déséquilibre régional du développement entrepreneurial. Et du point de vue sectoriel, la prépondérance du commerce (36,1%) et des services reflète la structure tertiaire de l'économie nationale, dominée par de petites unités souvent informelles.

La très forte présence des TPE (96,5%) montre que l'entrepreneuriat sénégalais repose principalement sur des unités de très faible taille. En ce qui concerne le fond de démarrage, plus de deux tiers des entreprises démarrent avec un fonds initial inférieur à un million de FCFA, confirmant la faible capacité d'investissement.

En somme, la création d'entreprises au Sénégal est marquée par une forte dynamique individuelle mais une faible structuration économique. Elle met en lumière l'urgence de politiques publiques renforcées pour favoriser la diversification sectorielle, stimuler l'investissement productif et accompagner durablement les TPE et PME, notamment dans les régions moins développées.

Chapitre IV : Survie et croissance des entreprises

Introduction

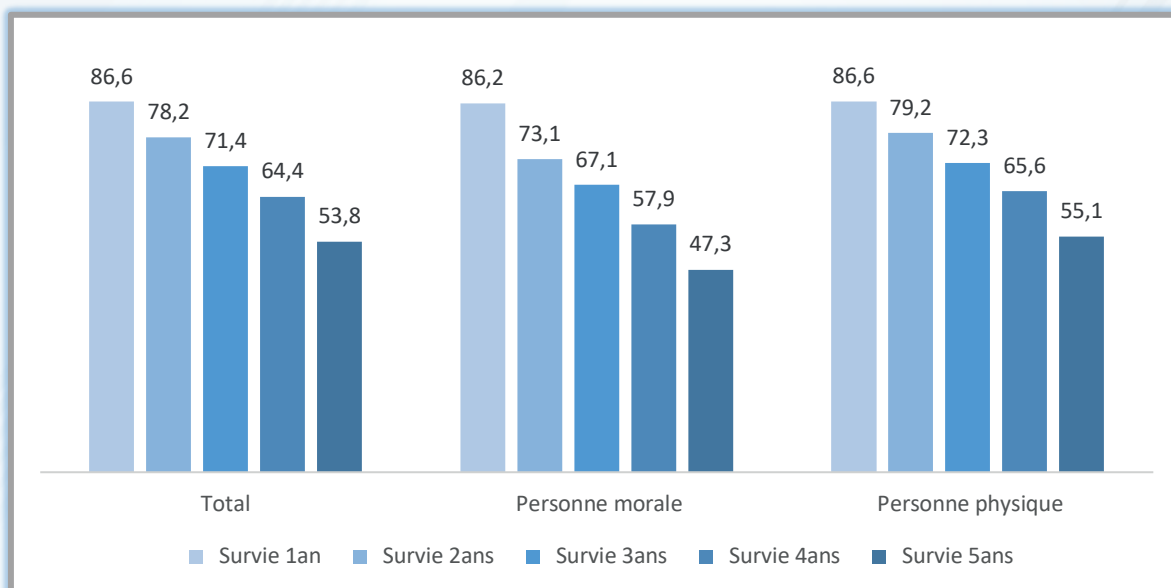
La survie et la croissance des entreprises constituent des dimensions essentielles pour le suivi de la démographie des entreprises. Ce chapitre présente les résultats issus de l'ENDES sur la survie et la croissance des entreprises. Il met en exergue les caractéristiques des entreprises survivantes sur les cinq (5) premières années.

IV.1 Survie des entreprises

Les résultats de l'enquête nationale sur la démographie des entreprises montrent que 86,6% des entreprises nouvellement créées survivent à leur première année d'exercice. Cependant, moins de trois (3) entreprises sur cinq (5) nouvellement créées continuent leurs activités après cinq années d'exercice (53,8%).

Le taux de survie suit une tendance baissière quel que soit le statut juridique de l'entreprise. En effet, après une année d'exercice, dans le groupe des entreprises ayant le statut de personne morale, 86,2% continuent d'exister. Cette proportion chute progressivement pour s'établir à 47,3% après cinq années d'exercices. En d'autres termes, après cinq années d'activités, plus de la moitié des entreprises disparaissent. Par ailleurs, cette même tendance est observée chez les entreprises individuelles. Néanmoins, les résultats montrent que plus de la moitié (55,1%) arrive à se maintenir dans le marché après cinq ans d'activités.

Graphique IV-1 : Taux de survie des entreprises (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

IV.1.1 Taux de survie par région

L'analyse de la survie des entreprises suivant les régions montre que plus de 80% des entreprises créées survivent à leurs premières années d'exercice, quelle que soit la région considérée. En particulier, les régions de Diourbel et de Saint-Louis présentent des taux de survie des entreprises élevés, avec respectivement 91,9% et 92,0%. Toutefois, à cinq années, le taux de survie des entreprises varie de manière disparate suivant les régions. En effet, dans les régions comme Tambacounda, Kaffrine et Sédhiou, le taux de survie après cinq années d'exercice est plus élevé, avec respectivement 76,6%, 74,7% et 68,7%. Par contre, les résultats indiquent que moins de 50% des entreprises restent actives après cinq années d'exercice dans les régions comme Louga (46,8%), Dakar (49,7%) et Saint-Louis (49,8%).

Tableau IV-1 : Taux de survie des entreprises par région (en %)

REGION	Taux de survie				
	Survie 1an	Survie 2ans	Survie 3ans	Survie 4ans	Survie 5ans
DAKAR	85,6	76,2	68,6	61,3	49,7
DIOURBEL	91,9	82,8	79,5	75,1	64,7
FATICK	86,4	85,9	80,3	70,2	64,0
KAFFRINE	89,3	82,1	82,1	78,5	74,7
KAOLACK	87,8	81,0	68,7	68,3	61,6
KEDOUGOU	81,8	74,0	73,7	61,5	54,6
KOLDA	83,9	80,9	80,9	75,0	66,0
LOUGA	86,7	82,5	75,8	67,1	46,8
MATAM	87,0	86,5	78,7	69,8	64,5
SAINT-LOUIS	92,0	80,0	71,1	62,5	49,8
SEDHIOU	90,6	90,2	83,0	76,2	68,7
TAMBACOUNDA	90,5	90,3	86,5	83,8	76,6
THIES	86,2	79,0	73,4	65,1	60,1
ZIGUINCHOR	89,9	84,5	84,3	76,1	61,0

Source : ANSD/ENDES 2025

IV.1.2 Taux de survie par branche d'activité

L'analyse des taux de survie des entreprises selon la branche d'activité montre que plus 85% des entreprises nouvellement créées survivent à leurs premières années d'exercice dans la majorité des branches d'activité. En revanche, les services fournis aux entreprises, le transport et télécommunication et les hôtels, bars et restaurants apparaissent plus fragiles à la première année d'exercice, avec des taux de survie respectifs de 78,2%, 76,3% et 74,4%.

Tableau IV-2 : Taux de survie des entreprises par branche d'activité (en %)

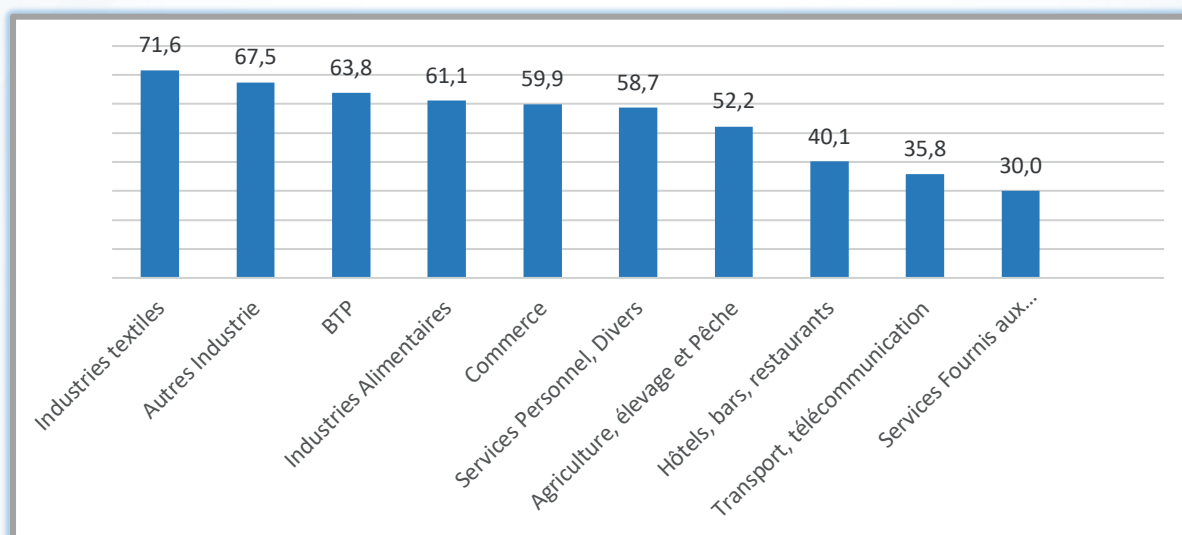
Branche activité	Taux de survie				
	Survie 1an	Survie 2ans	Survie 3ans	Survie 4ans	Survie 5ans
Agriculture, élevage et Pêche	85,8	79,0	75,3	62,0	52,2
Autres Industrie	89,9	83,9	77,0	70,2	67,5
Industries Alimentaires	89,1	74,8	70,8	70,3	61,1
Industries textiles	99,8	99,6	95,6	95,2	71,6
BTP	89,2	78,8	73,9	65,0	63,8
Commerce	88,8	81,0	74,4	69,8	59,9
Transport, télécommunication	76,3	69,5	61,1	52,9	35,8
Hôtels, bars, restaurants	74,4	64,9	60,5	52,9	40,1
Services Fournis aux Entreprises	78,2	66,1	54,0	44,3	30,0
Services Personnel, Divers	90,7	83,8	79,6	68,9	58,7
Total	86,6	78,2	71,4	64,4	53,8

Source : ANSD/ENDES 2025

A cinq années d'exercice, plus de la moitié des entreprises survivent dans la majorité des branches d'activités. Par ailleurs, il ressort de l'analyse des taux de survie que les entreprises qui exercent dans le secteur industriel sont plus résilientes car moins de 40% disparaissent après 5 ans. Le taux de survie dans ce secteur varie entre 71,6% au niveau de l'industrie textile à 61,1% au niveau de l'alimentaire, passant à 67,5% pour les autres industries et 63,8% pour le BTP. En revanche, au niveau des services le taux de survie des entreprises après 5 ans d'exercice passe de 59,9% pour le commerce à 30% pour les services fournis aux entreprises.

En somme, l'étude révèle que les entreprises du tissu industriel sont plus résilientes que celles des services.

Graphique IV-2 : Taux de survie des entreprises par branche d'activité après cinq années (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

IV.2 Analyse de la croissance des entreprises

IV.2.1 Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises

L'analyse de la taille des entreprises en termes de chiffre d'affaires montre que le chiffre d'affaires médian des entreprises durant leur première année d'exercice est estimé à 2 000 000 FCFA. Autrement dit, 50% des entreprises ont un chiffre d'affaires en dessous de 2 000 000 FCFA à la première année de démarrage de leurs activités. L'évolution du chiffre d'affaires médian est marquée par une croissance entre l'exercice de démarrage et celui des années 2021, 2022 et 2023. Ainsi, le chiffre d'affaires passe

de 2 000 000 FCFA au démarrage à 3 000 000 FCFA en 2023, soit une progression de 50%.

Selon la forme juridique, les résultats indiquent que le chiffre d'affaires médian des entreprises personne morale est largement plus élevé que celui des entreprises individuelles, que ce soit au démarrage, en 2021, 2022 et 2023. En effet, le chiffre d'affaires médian des entreprises personnes morales est estimé à 5 002 500 FCFA aux premières années d'activités alors qu'il est de 1 357 550 FCFA pour les entreprises personne physique. Pour les exercices 2021, 2022 et 2023, le chiffre d'affaires médian des entreprises personnes morales est 4,5 fois plus élevé que celui des entreprises personnes physiques.

Tableau IV-3 : Chiffre d'affaires médian des entreprises par forme juridique

Exercice	Chiffres d'affaires médians (FCFA)		
	Personne physique	Personne morale	Ensemble
Au démarrage	1 357 550	5 002 500	2 000 000
2021	1 800 000	10 000 000	2 500 000
2022	2 000 000	11 000 000	2 600 000
2023	2 500 000	11 340 804	3 000 000

Source : ANSD/ENDES 2025

IV.2.2 Chiffre d'affaires par branche d'activité

Sur toutes les périodes, les chiffres d'affaires médians les plus élevés ont été réalisés dans le BTP, allant de 4 000 000 FCFA au démarrage à 5 000 000 FCFA en 2021. Au niveau des services, la branche des services personnels et divers évolue de 2 000 000 FCFA de chiffre d'affaires médian au démarrage à 3 294 750 FCFA en 2023, la branche des services fournis aux entreprises passe de 2 229 643 FCFA au démarrage à 3 280 000 FCFA en 2023. Le chiffre d'affaires médian dans le transport et télécommunication varie de 3 000 000 FCFA au démarrage à 4 100 000 FCFA en 2022 avant de revenir à 3 000 000 FCFA en 2023 et dans le secteur des hôtels, bars et restaurants il progresse de 2 000 000 FCFA au démarrage jusqu'à 3 280 000 FCFA en 2022 puis retombe à 3 000 000 FCFA en 2023. Le commerce passe de 1 800 000 FCFA de chiffre d'affaires médian au démarrage à 3 000 000 FCFA en 2023. Dans les industries, la branche des autres industries passe de 1 400 000 FCFA de chiffre d'affaires médian au démarrage à 3 600 000 FCFA en 2023, celle des industries alimentaires évolue de 1 500 000 FCFA au démarrage à 2 000 000 FCFA en 2023, et celle des industries textiles va de 760

000 FCFA au démarrage à 1 200 000 FCFA en 2023. Le chiffre d'affaire médian dans l'agriculture, élevage et pêche varie de 1 165 000 FCFA au démarrage à 1 867 263 FCFA en 2022, avant de redescendre à 1 500 000 FCFA en 2023.

Tableau IV-4 : Chiffre d'affaires médian par branche d'activité

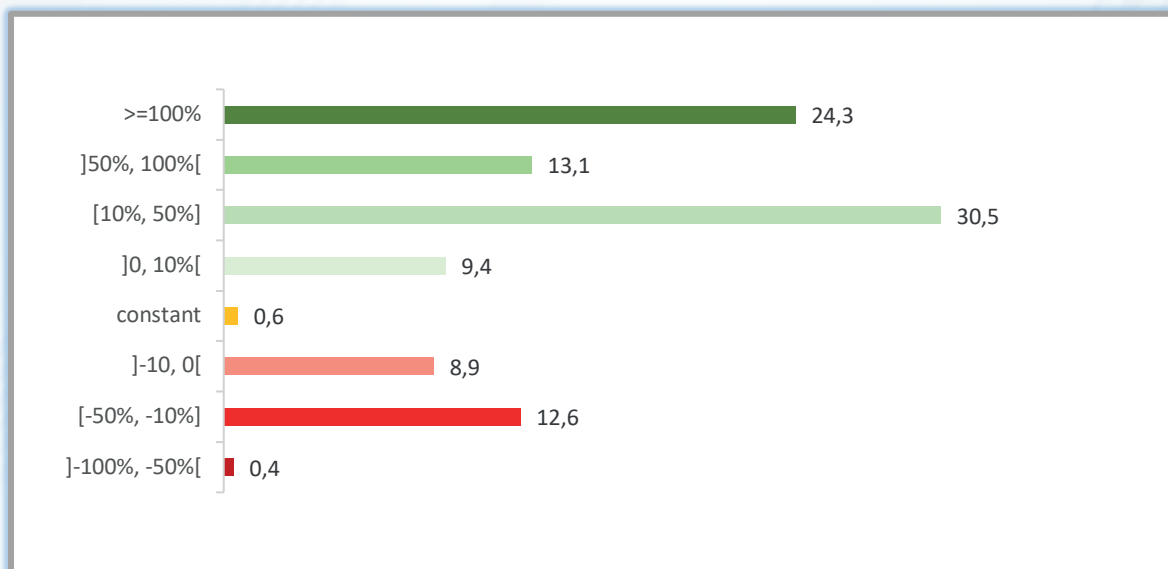
Branches d'activité	Chiffres d'affaires médians (FCFA)			
	Démarrage	2021	2022	2023
Agriculture, élevage et pêche	1 165 000	1 825 000	1 867 263	1 500 000
Autres Industries	1 400 000	2 500 000	2 700 000	3 600 000
BTP	4 000 000	5 000 000	4 575 000	4 012 500
Commerce	1 800 000	2 200 000	2 500 000	3 000 000
Hôtels, bars, restaurants	2 000 000	2 541 000	3 280 000	3 000 000
Industries Alimentaires	1 500 000	2 700 000	2 350 000	2 000 000
Industries textiles	760 000	1 000 000	1 375 000	1 200 000
Services Fournis aux Entreprises	2 229 643	2 950 000	3 000 000	3 280 000
Services Personnel, Divers	2 000 000	2 728 283	3 000 000	3 294 750
Transport, télécommunication	3 000 000	3 750 000	4 100 000	3 000 000
Total	2 000 000	2 500 000	2 600 000	3 000 000

Source : ANSD/ENDES 2025

IV.2.3 Analyse de la croissance du chiffre d'affaires des entreprises actives

Le graphique ci-dessous donne la répartition des entreprises survivantes selon la croissance moyenne du chiffre d'affaires sur la période 2021-2023. Il révèle que 24,3% des entreprises ont réalisé une croissance moyenne de leurs chiffres d'affaires au moins de 100% sur la période 2021-2023. Les entreprises qui ont eu une croissance du chiffre d'affaires comprise entre 10 à 50% sont plus nombreuses et représentent 30,5%. Cependant, les résultats montrent une part importante (21,9%) d'entreprises dont les chiffres d'affaires baissent en moyenne sur la période 2021-2023. Plus spécifiquement, les entreprises dont les chiffres d'affaires baissent en moyenne de 10 à 50% sur la période constituent 12,6% et celles dont les chiffres d'affaires diminuent de plus de 50% représentent 0,4%.

Graphique IV-3 : Répartition des entreprises actives selon la croissance moyenne du chiffre d'affaire entre 2021 et 2023 (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

IV.3 Changements majeurs et continuité au cours de la période 2018-2024

La notion de continuité est très importante pour le suivi de la démographie des entreprises. Une unité est dite continue entre deux dates si elle n'a subi aucun changement ou tout au plus des changements jugés mineurs entre ces deux dates. Autrement dit, il y a continuité d'une entreprise sur une période si l'on peut considérer que les caractéristiques principales de cette entreprise n'ont fondamentalement pas varié au cours de cette période.

IV.3.1 Changements majeurs au cours de la période 2018-2024

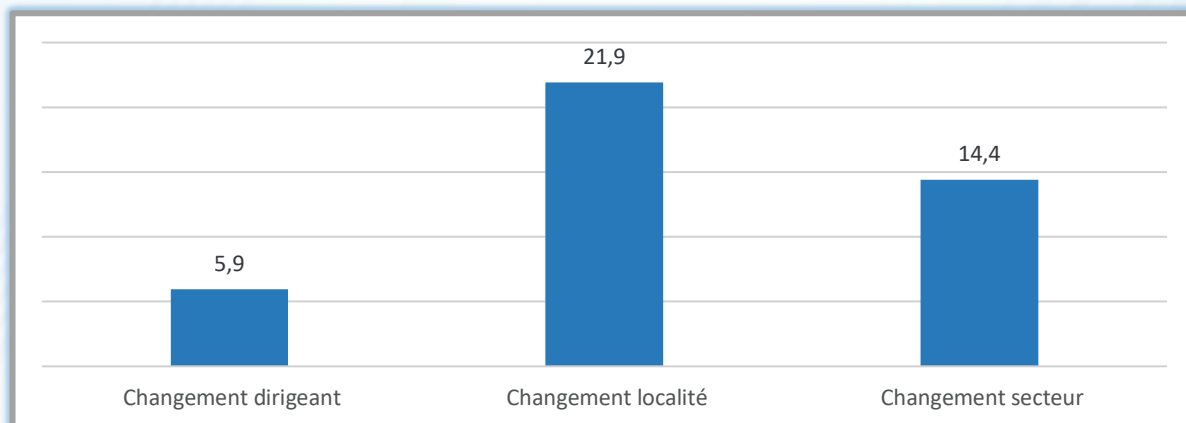
Le graphique ci-dessous met en exergue les principaux changements majeurs qui sont intervenus dans la vie des entreprises. Il s'agit : (1) changement de dirigeant ou propriétaire ; (2) changement de région ou juridiction¹³ ; (3) changement de secteur d'activité¹⁴. L'analyse de ce graphique montre que le changement de région est plus fréquent et concerne 21,9% des unités. Le changement de secteur d'activité vient en deuxième position et concerne 14,4% des entreprises survivantes. Le changement de

¹³ Changement de juridiction : lorsque la région déclarée au moment de l'immatriculation est différente à celle où l'entreprise a été retrouvée.

¹⁴ Changement de secteur d'activité : lorsque le secteur d'activité au démarrage est différent du secteur de l'entreprise en 2024.

dirigeant intervient moins dans la vie des entreprises et est observée seulement sur 5,9% des entreprises survivantes.

Graphique IV-4 : Changement de dirigeant ou propriétaire, de localité ou région et de secteur d'activité (en %)



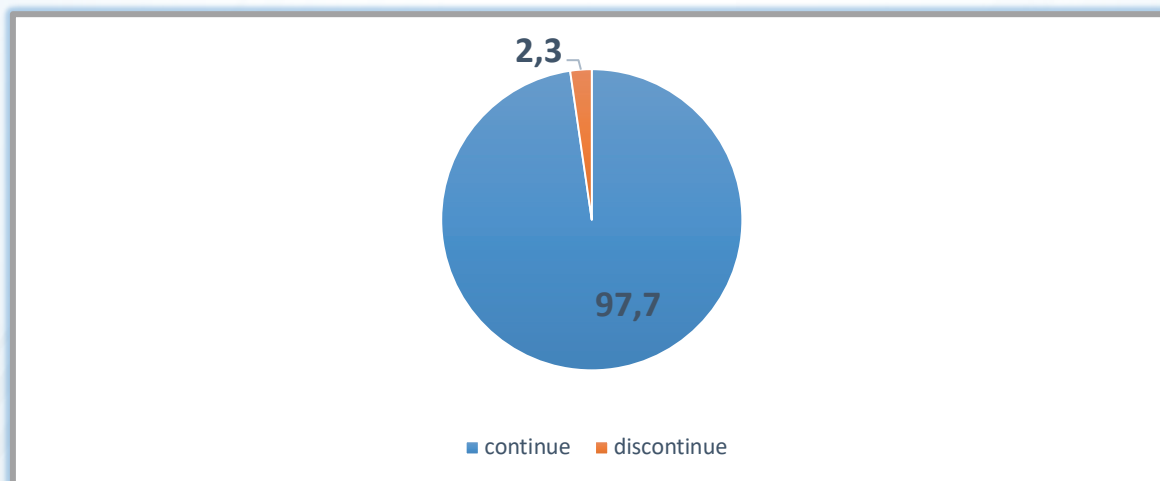
Source : ANSD/ENDES 2025

IV.3.2 Continuité des entreprises

Pour juger de la continuité d'une entreprise, les trois changements ci-dessus sont considérés. Une entreprise est discontinuée sur une période si elle a subi au moins deux de ces trois changements. Elle est continue si elle a subi au plus un changement.

L'analyse du graphique ci-dessous révèle que 97,7% des entreprises survivantes n'ont pas subi deux des trois changements cités sur la période 2018-2024. Par conséquent, elles sont continues. Par contre, il existe une proportion faible d'entreprises survivantes (2,3%) qui ont connu au moins deux changements majeurs sur la période de l'étude et sont considérées alors comme discontinuées.

Graphique IV-5 : Continuité des entreprises (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

Conclusion

L'analyse de la survie et de la croissance des entreprises met en évidence la fragilité du tissu entrepreneurial sénégalais, particulièrement au-delà de la première année d'existence. Si plus de huit entreprises sur dix réussissent à franchir le cap de la première année, près de la moitié disparaissent avant leur cinquième année d'activité (46,2%).

La survie des entreprises varie sensiblement selon les régions et les branches d'activités. Les régions de Tambacounda, Kaffrine et Sédhiou enregistrent les meilleures performances à moyen terme, alors que Dakar, Louga et Saint-Louis présentent des taux de survie plus faibles.

En matière de croissance, une part non négligeable d'entreprises parvient à accroître significativement leur chiffre d'affaires, traduisant une certaine dynamique au sein du secteur privé national. Cependant, la proportion d'entreprises connaissant une baisse de performance reste importante, soulignant les difficultés d'adaptation et de consolidation à long terme.

Chapitre V : Cessation et difficultés des entreprises

Introduction

Le taux de fermeture¹⁵ est un indicateur qui permet de mesurer le rythme de disparition des entreprises dans une économie et renseigne sur la dynamique économique et la compétitivité du tissu productif. Ainsi, ce chapitre analyse le phénomène de fermeture et les difficultés rencontrées par les entreprises sur la période 2018 - 2024, en mettant en évidence les taux de fermeture par région, par branche d'activité, ainsi que les principales causes de fermeture déclarées.

V.1 Cessation des entreprises

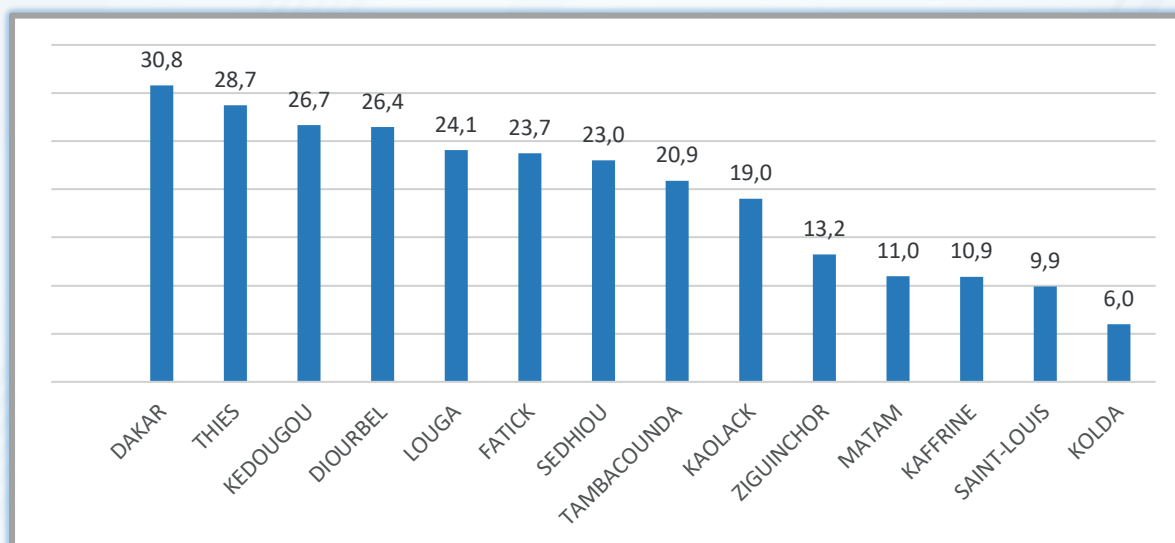
Au niveau national, les résultats de l'Enquête nationale sur la Démographie des Entreprises du Sénégal (ENDES) révèlent que le taux de fermeture (ou de cessation) global des entreprises s'établit à 27,4%. Cela signifie que presque trois (3) entreprises sur dix (10) créées en 2018 ont définitivement cessé leurs activités.

V.1.1 Cessation par Région

Les régions de Dakar (30,8%), Thiès (28,7%) et Kédougou (26,7%) enregistrent les proportions les plus élevées de fermeture (ou de cessation). À l'opposé, les régions de Kolda (6,0%), Saint-Louis (9,9%) et Kaffrine (10,9%) affichent des taux de fermeture nettement plus faibles.

¹⁵ On parle de fermeture lorsqu'il y a cessation définitive d'activité

Graphique V-1 : Taux de fermeture des entreprises par région (en %)

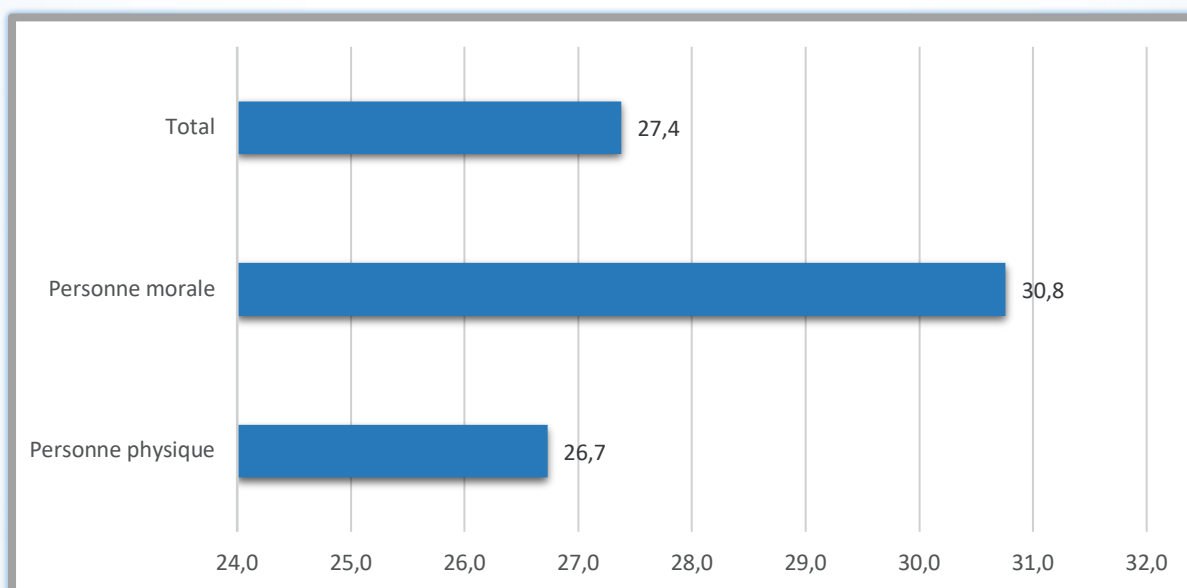


Source : ANSD/ENDES 2025

V.1.2 Cessation par Forme juridique

Selon la forme juridique, l'enquête révèle que les personnes morales présentent un taux de fermeture plus élevé (30,8%) que les personnes physiques (26,7%).

Graphique V-2 : Taux de fermeture par forme juridique (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

Cette tendance nationale se retrouve globalement dans plusieurs régions. À Dakar, la fermeture des entreprises à personne morale atteint 37,8%, contre 29,5% pour les entreprises à personne physiques. La même dynamique est observée à Diourbel (27,6% contre 26,4%) et à Kaffrine, où l'écart est particulièrement marqué (30,3%

pour les entreprises à personne morale contre 8,4% pour les entreprises à personne physique).

Toutefois, certaines régions montrent une tendance inverse, où les entreprises individuelles sont plus vulnérables : c'est le cas de Thiès (29,6% contre 24,8%), Kédougou (29,4% contre 12,0%) et surtout Sédhiou (35,3% contre 1,1%), Dans d'autres zones comme Louga, Fatick ou Matam, la fermeture touche quasi exclusivement les entreprises à personne physique.

Tableau V-1 : Taux de fermeture par forme juridique suivant les régions (en %)

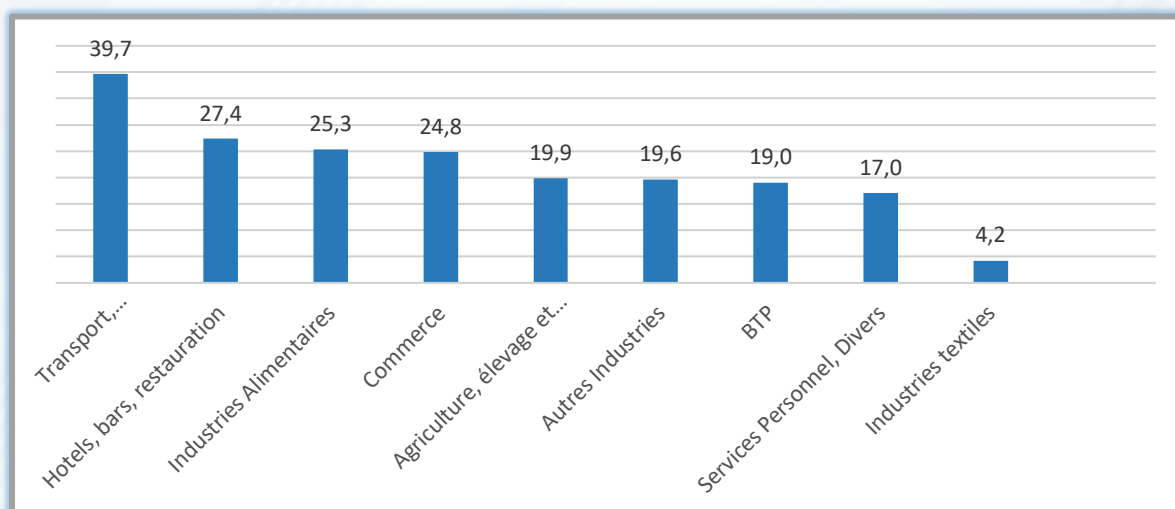
REGION	forme juridique	
	Personne physique	Personne morale
DAKAR	29,5	37,8
ZIGUINCHOR	13,0	14,1
DIOURBEL	26,4	27,6
SAINT-LOUIS	6,9	19,7
TAMBACOUNDA	22,2	14,1
KAOLACK	18,4	25,2
THIES	29,6	24,8
LOUGA	28,0	0,9
FATICK	25,0	3,1
KOLDA	6,6	0,0
MATAM	14,9	0,0
KAFFRINE	8,4	30,3
KEDOUGOU	29,4	12,0
SEDHIOU	35,3	1,1
Total	26,7	30,8

Source : ANSD/ENDES 2025

V.1.3 Cessation par branche d'activité au démarrage

Le graphique ci-dessous donne le taux de fermeture des entreprises selon la branche d'activité. Il montre que les entreprises exerçant dans le transport et télécommunication sont plus vulnérables. En effet, cette branche d'activité, au démarrage, présente un taux de fermeture de 39,7% alors qu'il est en dessous de 30% dans les autres branches. Ainsi, le taux de fermeture est de 27,4% au niveau des hôtels, bars et restauration, 25,3% dans la branche des industries alimentaires et 24,8% dans le commerce. La branche d'activité au démarrage la plus résiliente est celle des industries textiles, présentant ainsi le taux de fermeture le plus faible (4,2%).

Graphique V-3 : Taux de fermeture par branche d'activité au démarrage (en %)



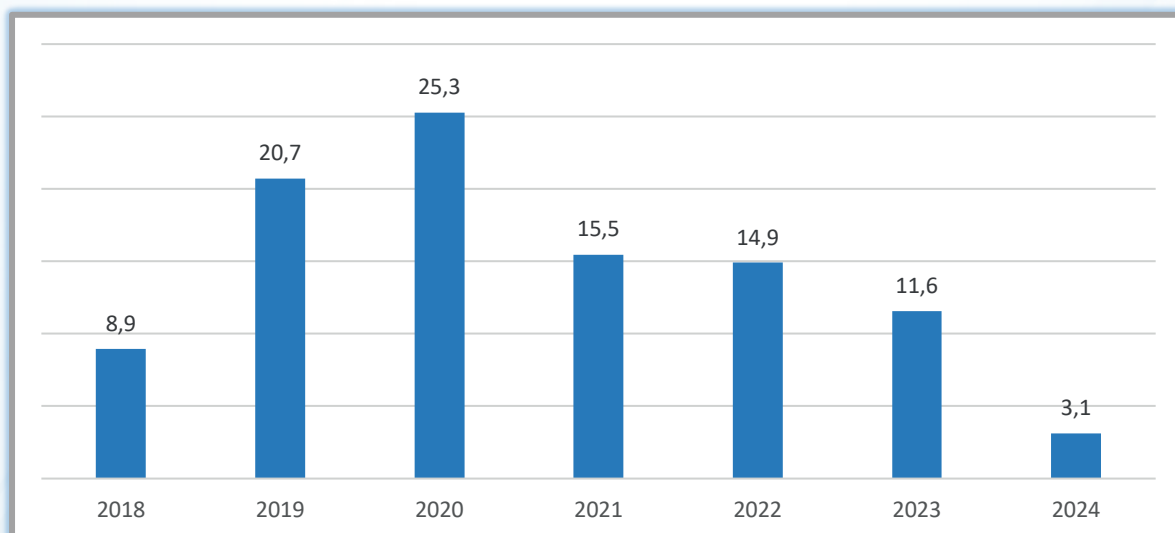
Source : ANSD/ENDES 2025

V.2 Années de cessation et durée de vie des entreprises fermées

V.2.1 Année de cessation des entreprises fermées

L'analyse montre que les cessations se concentrent principalement entre 2019 et 2021, avec un pic en 2020 (25,3%), suivi de 2019 (20,7%) et 2021 (15,5%). Ces trois années totalisent plus de 60% des entreprises fermées. Les cessations récentes sont relativement moins nombreuses, avec 14,9% en 2022, 11,6% en 2023 et seulement 3,1% en 2024. Quant à l'année 2018, elle concentre 8,9% des fermetures.

Graphique V-4 : Taux de fermeture des entreprises par année (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

V.2.2 Durée de vie des entreprises fermées selon la forme juridique

L'analyse de la durée de vie des entreprises fermées révèle que la majorité disparaît dans les trois premières années d'activité. En effet, près de 62% des fermetures surviennent avant la troisième année (0 à 2 ans). Après une année d'exercice, les fermetures sont particulièrement observées chez les personnes physiques (24,1%) tandis que les personnes morales enregistrent davantage de cessations au bout de deux ans d'exercice (34,9%).

Tableau V-2 : Durée de vie des entreprises fermées selon la forme juridique

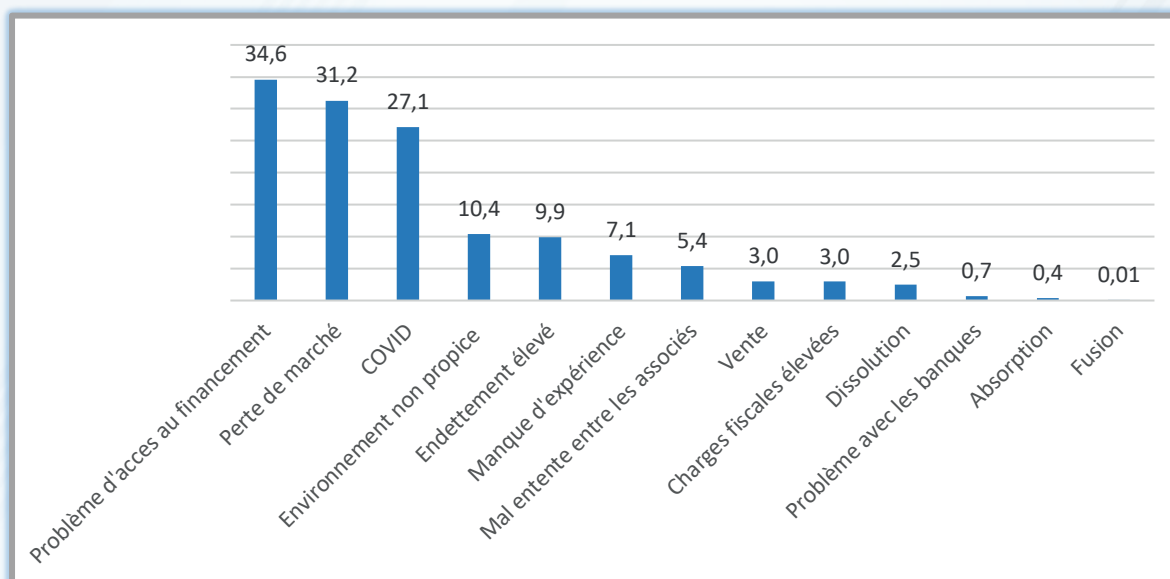
Durée de vie (années)	Personne physique (%)	Personne morale (%)	Fermeture (%)
0	12,6	18,8	13,7
1	24,1	17,4	22,9
2	22,8	34,9	25,0
3	15,8	10,9	14,9
4	13,2	12,0	13,0
5	9,2	5,6	8,6
6	2,2	0,3	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

V.3 Causes principales de cessation

Les analyses révèlent que les difficultés d'accès aux financements constituent la cause la plus évoquée par les entreprises fermées, soit 34,6%. Cette contrainte limite fortement la capacité des acteurs économiques à investir, à renouveler leurs équipements ou encore à soutenir leur trésorerie. Elle est suivie par la perte de marché, évoquée par 31,2% des entreprises fermées, ce qui traduit une baisse de la demande et une réduction des débouchés pour les entreprises concernées. La covid-19 fait également partie des raisons les plus évoquées par les entreprises fermées (27,1%).

Graphique V-5 : Principales causes de fermeture des entreprises (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

Les différences entre formes juridiques sont notables sur certains aspects : la mésentente entre associés affecte davantage les personnes morales (15,6% contre 3,1%), tandis que l'endettement élevé pèse plus sur les personnes physiques (10,8% contre 5,9%). Le manque d'expérience des dirigeants touche principalement les personnes physiques (7,3% contre 6,2%), confirmant leur fragilité managériale. Les causes liées à des restructurations volontaires (dissolution, vente, fusion ou absorption) demeurent marginales pour les deux catégories.

Tableau V-3 : Causes de fermeture des entreprises selon la forme juridique (en %)

Principales raisons de fermeture	Forme juridique	
	Personne physique	Personne morale
Mal entente entre les associés	3,1	15,6
Manque d'expérience	7,3	6,2
Charges fiscales élevées	2,9	3,5
Environnement non propice	10,9	8,4
Perte de marché	30,4	35,2
Problème d'accès au financement	32,5	44,2
Problèmes avec la banque	0,5	1,8
Endettement élevé	10,8	5,9
Dissolution	1,3	7,6
Absorption	0,5	0,1
Vente	2,5	5,4
fusion	0,0	0,1
COVID	24,3	39,9

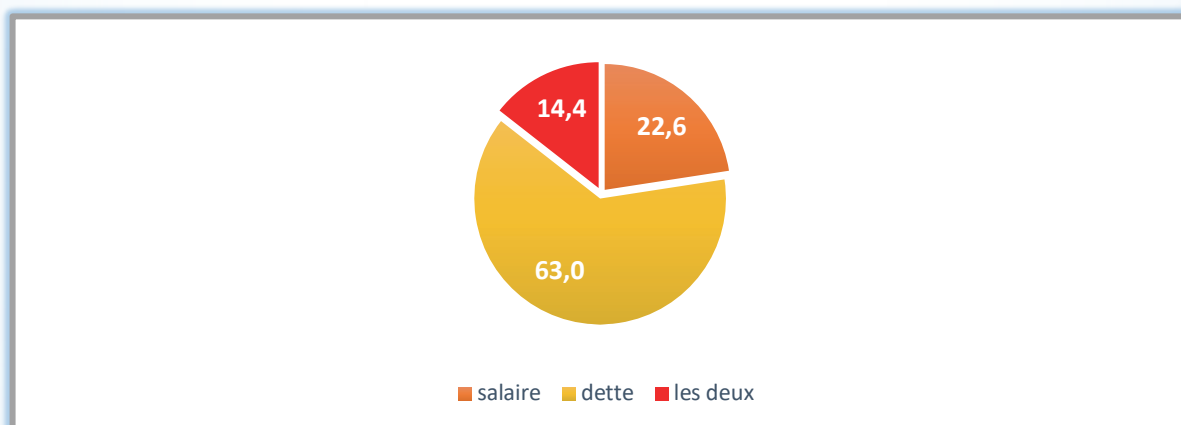
Source : ANSD/ENDES 2025

V.4 Difficultés des entreprises

Dans cette partie, l'analyse s'intéresse aux difficultés à payer les salaires des employés et à rembourser les dettes à leurs échéances. Le paiement de salaire et le remboursement des dettes sont des obligations auxquelles une entreprise doit s'acquitter. Ces deux difficultés marquent ainsi un signe de défaillance pour les entreprises concernées. L'analyse des résultats révèle que 17,8% des entreprises (actives) ont des difficultés à rembourser leurs dettes à leurs échéances durant les trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ou à payer les salaires de leurs employés au cours des douze derniers mois (en 2024).

Le graphique ci-dessous donne la répartition des entreprises suivant la nature des difficultés. Il indique que plus de la moitié des entreprises concernées (63,0%) ont rencontré des difficultés liées exclusivement au remboursement de leurs dettes et 22,6% ont évoqué exclusivement le retard de paiement des salaires de leurs employés. Par contre, il existe une proportion d'entreprises (14,4%) qui ont rencontré à la fois des difficultés à rembourser leurs dettes et à payer les salaires de leurs employés.

Graphique V-6 : Répartition des entreprises en difficultés (en %)



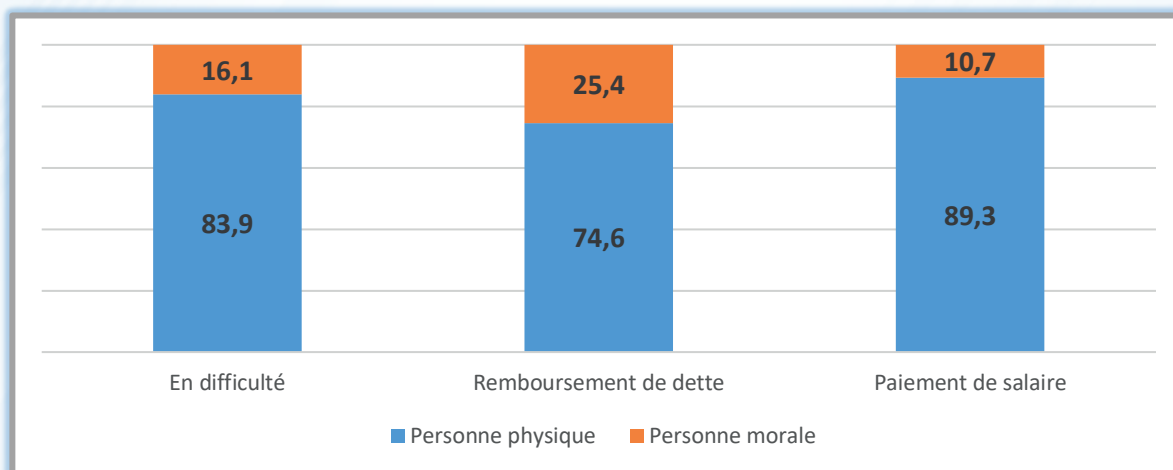
Source : ANSD/ENDES 2025

V.4.1 Répartition des entreprises en difficulté selon la forme juridique

Le graphique ci-dessous indique globalement que 83,9% des entreprises en difficultés concernent des personnes physiques, contre 16,1% pour les personnes morales. Selon la nature des difficultés, les retards de paiement de salaires ont été relevés par 89,3% des personnes physiques, contre 10,7% des personnes morales. Concernant les

dettes, 74,6% des entreprises à personne physique ont des difficultés à rembourser, contre 25,4% des entreprises morales. Il faut noter que les entreprises morales rencontrent plus de difficulté à rembourser leurs dettes qu'à payer des salaires. Par contre chez les entreprises individuelles, il y a plus de difficultés à payer les salaires de leurs employés.

Graphique V-7 : Répartition des entreprises en difficulté selon la forme juridique (en %)



Source : ANSD/ENDES 2025

V.4.2 Causes des difficultés de paiement de salaire

Au cours des douze derniers mois, les entreprises qui ont connu des retards de paiement des salaires de leurs employés constituent 6,6%. Le tableau ci-dessous indique que les principales raisons avancées par ces entreprises sont : la défaillance des clients (42,6%), la réduction d'activité (34,8%) et le problème spécifique de trésorerie (12,9%).

Suivant la forme juridique des entreprises, la défaillance des clients et la réduction d'activité sont plus évoquées comme causes par les entreprises individuelles, avec respectivement 44,5% et 35,4%, contre respectivement 34,3% et 32,0% chez les entreprises morales. En revanche le problème spécifique de trésorerie est plus avancé par les entreprises morales, avec 19,6% contre 11,4% chez les entreprises à personne physique.

Tableau V-4 : Causes des difficultés de paiement de salaires (en %)

Cause des difficultés de paiement de salaire	Forme juridique		Total
	Personne physique	Personne morale	
Défaillance des clients (défaut de paiement des clients)	44,5	34,3	42,6
Réduction d'activité	35,4	32,0	34,8
Problème spécifique de trésorerie	11,4	19,6	12,9
Causes accidentelles (malversation, décès ou maladie du dirigeant, sinistres, ...)	1,6	3,8	2,0
Echecs de projets importants	4,7	6,7	5,1
Coûts d'exploitation trop élevés (hors frais de personnels)	2,4	3,6	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

Conclusion

En définitive, les résultats de l'enquête nationale sur la démographie des entreprises mettent en évidence une vulnérabilité persistante du tissu entrepreneurial sénégalais, caractérisé par un taux de fermeture global de 27,4%. Les disparités régionales révèlent que les régions les plus dynamiques économiquement, telles que Dakar et Thiès, sont également celles où la mortalité des entreprises est plus élevée, avec 30,8% et 28,7% respectivement. Selon la forme juridique, les personnes morales, bien qu'en principe plus structurées, enregistrent un taux de fermeture (37,8%) supérieur à celui des personnes physiques (29,5%).

Suivant les secteurs d'activité, les entreprises du transport et des télécommunications apparaissent comme les plus fragiles, tandis que celles des industries textiles affichent une remarquable résilience. La concentration des fermetures entre 2019 et 2021, avec un pic en 2020, coïncide avec une période de forte perturbation économique liée notamment à la pandémie de COVID-19.

Les difficultés d'accès au financement demeurent la principale cause déclarée par les entreprises en cessation d'activité, touchant plus d'un tiers des entreprises fermées. De plus, près d'un cinquième des entreprises encore actives font face à des problèmes de trésorerie, de défaillance des clients, de réduction d'activité ou de lourde charge causant des retards de paiement de salaire ou des difficultés de remboursement de dette.

Ces constats soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes de financement adaptés, de promouvoir une meilleure gestion financière et d'améliorer la résilience des entreprises face aux chocs économiques, afin de consolider durablement le tissu économique national.

Conclusion générale

L'étude de la démographie des entreprises est indispensable pour appréhender la vitalité économique d'un territoire. Elle permet d'analyser les événements liés à la vie de l'entreprise tels que la création, la survie, la croissance et la disparition des entreprises, offrant ainsi une vision nette du tissu économique et de sa dynamique.

A cet égard, la présente enquête révèle une forte vitalité de la création d'entreprises, essentiellement portée par des initiatives individuelles relevant de la création pure (96,4%), mais aussi une faible diversification des modes d'acquisition ainsi qu'une concentration géographique des unités à Dakar. Sur le plan sectoriel, la prédominance du commerce et des services confirme la structure tertiaire de l'économie sénégalaise, au détriment des activités industrielles et agricoles.

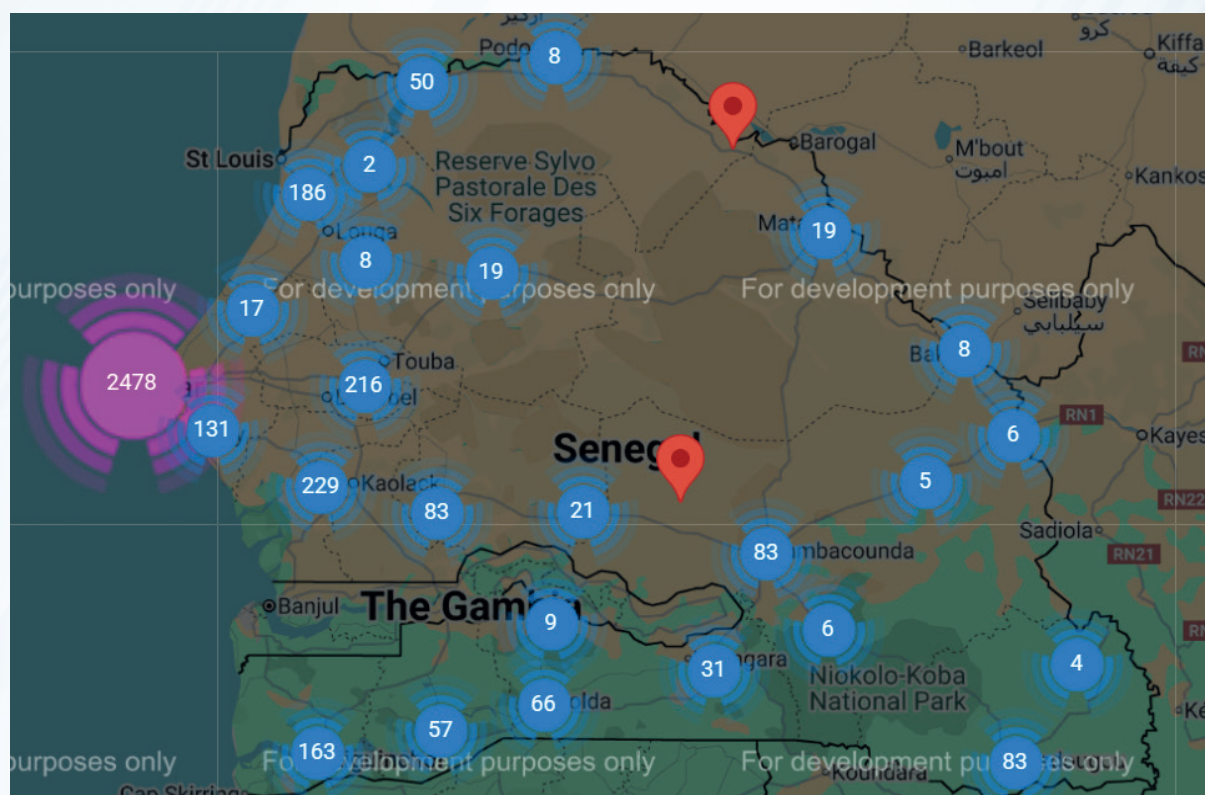
L'analyse de la survie et de la croissance du chiffre d'affaires des entreprises met en évidence la vulnérabilité du tissu entrepreneurial. En effet, si la majorité des entreprises parviennent à surmonter la première année, près de la moitié cessent leurs activités avant cinq ans (53,8%), souvent en raison de contraintes financières, de difficultés de gestion ou d'un environnement économique instable. En termes de croissance, une part non négligeable d'entreprises parvient à accroître significativement leur chiffre d'affaires, traduisant une certaine dynamique au sein du secteur privé national.

La vulnérabilité du tissu entrepreneurial est caractérisée par un taux de fermeture global de 27,4%. Les régions les plus dynamiques économiquement, telles que Dakar et Thiès, sont celles où le taux de fermeture est le plus élevé. Selon la forme juridique, les personnes morales, bien qu'en principe plus structurées, enregistrent aussi un taux de fermeture supérieur à celui des personnes physiques. Suivant les secteurs d'activité, les entreprises du transport et des télécommunications apparaissent comme les plus fragiles, tandis que celles des industries textiles affichent une remarquable résilience. La concentration des fermetures entre 2019 et 2021, avec un pic en 2020, coïncide avec une période de forte perturbation économique liée notamment à la pandémie de COVID-19.

L'amélioration de l'environnement des affaires, la mutualisation des initiatives entrepreneuriales, la facilitation de l'accès au financement et la promotion de la production nationale apparaissent dès lors comme des leviers essentiels pour consolider durablement le tissu productif national et stimuler une croissance inclusive et résiliente.

ANNEXES

Annexe 1 : Représentation des différents points de collecte



Source : ANSD/ENDES 2025

Annexe 2 : Répartition des entreprises selon la branche d'activité et la taille du personnel au démarrage (en %)

Branche d'activité	Taille du personnel						Total
	1 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	
Agriculture, élevage et pêche	6,4	17,5	23,5	24,4	8,7	18,2	7,8
Autres Industries	2,7	0,5	4,4	19,5	1,0	0,7	2,9
Industries Alimentaires	1,7	8,8	5,7	0,0	0,5	40,3	2,3
Industries textiles	1,5	0,3	2,6	6,5	0,0	0,0	1,5
BTP	3,6	16,4	13,1	7,0	0,5	0,0	4,6
Commerce	51,0	21,2	34,3	21,9	51,0	40,3	48,4
Transport, télécommunication	4,3	8,9	0,6	0,4	1,0	0,0	4,4
Hôtels, bars, restaurants	2,4	0,7	2,5	0,2	0,0	0,0	2,3
Services Fournis aux Entreprises	15,1	4,3	0,4	13,3	0,5	0,0	14,0
Services Personnel, Divers	11,3	21,5	13,0	7,0	36,7	0,7	11,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

Annexe 3 : Répartition des entreprises selon la région et la taille du personnel au démarrage (en %)

Région	Taille du personnel						Total
	1 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	
DAKAR	64,0	45,7	47,7	64,7	75,0	47,4	62,6
DIOURBEL	5,7	7,2	5,3	0,2	0,5	1,3	5,6
FATICK	1,4	1,4	1,9	0,4	0,5	0,0	1,4
KAFFRINE	1,5	1,2	5,7	0,0	0,0	0,0	1,6
KAOLACK	3,8	2,3	5,3	0,2	14,3	16,9	3,8
KEDOUGOU	0,8	3,1	1,2	0,0	0,0	0,0	0,9
KOLDA	1,3	2,9	2,6	0,0	0,0	0,0	1,4
LOUGA	2,1	3,5	4,1	3,4	9,2	1,3	2,3
MATAM	1,1	1,2	0,0	12,2	0,0	0,0	1,2
SAINT-LOUIS	3,0	5,2	11,4	0,4	0,0	0,0	3,3
SEDHIOU	0,6	0,2	1,7	3,2	0,0	0,0	0,6
TAMBACOUNDA	1,4	1,2	0,2	2,3	0,5	0,0	1,4
THIES	10,7	21,7	10,4	13,1	0,0	33,1	11,3
ZIGUINCHOR	2,8	3,2	2,7	0,0	0,0	0,0	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD/ENDES 2025

Annexe 4 : Catégorisation des entreprises actives en 2024 par régime juridiques (en %)

CAT_2024	Forme juridique		Ensemble
	Personne physique	Personne morale	
Très petites entreprises (TPE)	99,99	92,15	98,84
Petites entreprises	0,01	6,39	0,95
Moyennes entreprises	0,00	0,54	0,08
Grandes entreprise	0,00	0,92	0,13
Total	100	100	100

Source : ANSD/ENDES 2025

Annexe 5 : Tableau récapitulatif des principaux indicateurs

	Forme juridique		National
	Personne morale	Personne physique	
Mode d'acquisition des entreprises (en %)			
Création pure	96,9	96,2	96,4
Acquisition par héritage ou don	0,7	1,3	1,2
Achat d'un fonds existant	0,5	0,7	0,6
Reprise d'activité	0,5	0,4	0,4
Par scission	0,3	0,1	0,2
Par fusion	0,1	0,1	0,1
Autre à préciser	0,9	1,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0
Taux de survie des entreprises (en %)			
1 an	86,2	86,6	86,6
2 ans	73,1	79,2	78,2
3 ans	67,1	72,3	71,4
4 ans	57,9	65,6	64,4
5 ans	47,3	55,1	53,8
Chiffre d'affaires médian des entreprises (en FCFA)			
Au démarrage	5 002 500	1 357 550	2 000 000
2021	10 000 000	1 800 000	2 500 000
2022	11 000 000	2 000 000	2 600 000
2023	11 340 804	2 500 000	3 000 000
Taux de fermeture des entreprises (%)			
Taux	30,76	26,73	27,38
Phénomènes favorisant la fermeture (%)			
Dissolution	7,6	1,3	2,5
Absorption	0,1	0,5	0,4
Fusion	0,1	0,0	0,01
COVID	39,9	24,3	27,1

Source : ANSD/ENDES 2025

Equipe de Direction

Directeur général

Dr. Abdou DIOUF

Directeur général Adjoint

Dr. Momath CISSE

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale

Mamadou Ngalgou KANE

Chef de la Division des Statistiques économiques

Jean Paul DIAGNE

Chef du Bureau des Répertoires

Ibrahima THIAM

Equipe technique

Aboubicre Sadikh CISSE

Jean Paul DIAGNE

Cheikh Tidiane GNINGUE

Cheick GUEYE

El Hadji KANDE

Sada NDONGO

Moussa NGOM

Thierno Birahim NIANG

Moustapha SAMB

Ibrahima THIAM

Mansour Laye THIAW

Abdou TINE

Equipe de rédaction

Aboubicre Sadikh CISSE

Cheikh Tidiane GNINGUE

Cheick GUEYE

Sada NDONGO

Thierno Birahim NIANG

Moussa NGOM

Moustapha SAMB

Ibrahima THIAM

Mansour Laye THIAW

Abdou TINE

Equipe de relecture

Aboubicre Sadikh CISSE

Jean Paul DIAGNE

Malick DIOP

Mambodj FALL

Mamadou Ngalgou KANE

Cheikh Tidiane GNINGUE

Moustapha SAMB

Ibrahima THIAM



**AU SERVICE DE LA STATISTIQUE
PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT**



Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP - SENEGAL



(+221) 33 869 21 39 Fax : (+221) 33 824 36 15